

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

visant les actions de la société :



initiée par la société :



présentée par :



Banque conseil, présentatrice et garante



Banque conseil, présentatrice et garante

Morgan Stanley

Banque conseil et présentatrice



Banque conseil et présentatrice

Veolia est également conseillée par :



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE VEOLIA



Le présent document relatif aux autres informations de Veolia a été déposé auprès de l'AMF le 27 juillet 2021, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de Veolia.

Le présent document complète la Note d'Information relative à l'Offre établie par Veolia et visée par l'AMF le 20 juillet 2021 sous le numéro 21-338, en application de sa décision de conformité du même jour. Le présent document incorpore par référence le Document d'Enregistrement Universel de Veolia.

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Veolia (www.veolia.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Veolia Environnement

21, rue La Boétie
75008 Paris
France

ou

30, rue Madeleine Vionnet
93300 Aubervilliers
France

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank

12, place des États-Unis
CS 70052, 92547 Montrouge Cedex
France

HSBC Continental Europe

38, avenue Kléber
75116 Paris
France

Morgan Stanley Europe SE

61, rue de Monceau
75008 Paris
France

Bank of America Europe DAC (Succursale en France)

51, rue La Boétie
75008 Paris
France

Un communiqué a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

1	DESCRIPTION DE L’OFFRE	4
2	INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE VEOLIA.....	5
3	ÉVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT D’ENREGISTREMENT UNIVERSEL DE VEOLIA.....	6
3.1	Informations financières	6
3.2	Assemblée générale du 22 avril 2021	6
3.3	Composition du conseil d’administration depuis le 22 avril 2021	6
3.4	Communiqués de presse diffusés depuis le dépôt du Document d’Enregistrement Universel	6
3.5	Facteurs de risques.....	8
3.6	Informations relatives à l’Offre	13
3.6.1	Coûts et modalités de financement de l’Offre	13
3.6.1.1	Frais liés à l’Offre	13
3.6.1.2	Modalités de financement de l’Offre.....	13
3.6.2	Impact de l’Offre sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés de Veolia 14	
3.6.3	Montant de l’écart d’acquisition provisoire.....	14
4	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT.....	14
	ANNEXE 1 – COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF AUX RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2021	15
	ANNEXE 2 – AUTRES COMMUNIQUE DE PRESSE DIFFUSES DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D’ENREGISTREMENT UNIVERSEL	16

1 DESCRIPTION DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 231-13 et 232-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), Veolia Environnement, une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 21, rue La Boétie, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 403 210 032, et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000124141 (mnémonique « **VIE** ») (« **Veolia** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de Suez, une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 466 570, et dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris (compartiment A) et Euronext à Bruxelles (« **Euronext Bruxelles** ») sous le code ISIN FR0010613471 (mnémonique « **SEV** » sur Euronext Paris et « **SEVB** » sur Euronext Bruxelles) (« **Suez** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Suez dans le cadre d'une offre publique d'acquisition dont les termes et conditions sont stipulés dans la note d'information de Veolia ayant reçu le visa numéro 21-338 en date du 20 juillet 2021 auprès de l'AMF en application de sa décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »), qui pourra être suivie, le cas échéant, d'une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des articles 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF (l'« **Offre** »).

Le prix de l'Offre est de 19,85 euros par action (droits à dividende attachés). Il est rappelé que l'Offre a été déposée au prix de 18 euros par action (dividende attaché) le 8 février 2021¹, puis relevée au prix de 20,50 euros par action (dividende attaché) le 30 juin 2021². À la suite du détachement du dividende de 0,65 euro par action approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Suez en date du 30 juin 2021, le prix de 20,50 euros par action (dividende attaché) a automatiquement été réduit de 0,65 euro, se fixant à 19,85 euros par action (droits à dividende attachés).

L'Offre porte sur la totalité des actions Suez non détenues par l'Initiateur³ :

- (i) qui sont d'ores et déjà émises soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximum de 451 529 224 actions Suez⁴, et
- (ii) qui sont susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Réouverte (telle que définie au paragraphe 2.13 de la Note d'Information), à raison de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement par Suez (les « **Actions Gratuites** ») soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un maximum de 550 919 actions Suez nouvelles⁵,

soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximum d'actions Suez visées par l'Offre égal à 452 080 143.

Il est précisé que l'apport d'*American Depository Receipts* sous le code ISIN US8646912092 (« **ADR Suez** ») ne sera pas accepté dans le cadre de l'Offre ou de l'Offre Réouverte, et que les porteurs

¹ Avis AMF n° 221C0312 du 8 février 2021 disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

² Avis AMF n° 221C1589 du 30 juin 2021 (complément à l'avis AMF 221C0312 du 8 février 2021) disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

³ À la date de la Note d'Information, l'Initiateur détient 187 810 000 actions Suez (voir paragraphe 1.1.2 de la Note d'Information) sur un total de 639 339 224 actions émises.

⁴ Sur la base des informations publiées par la Société sur son site internet au 30 juin 2021 conformément à l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, soit 639 339 224 actions représentant autant de droits de vote théoriques. Sont également visées les actions auto-détenues, soit, sur la base de ces mêmes informations, 187 161 actions. Il est toutefois précisé que, afin notamment d'être en mesure de remettre à ses salariés et mandataires sociaux des Actions Gratuites, la Société a fait part de son intention de ne pas apporter à l'Offre ses actions auto-détenues.

⁵ Voir paragraphe 2.4 de la Note d'Information.

d'ADR Suez qui souhaitent apporter leurs titres à l'Offre ou à l'Offre Réouverte devront préalablement les échanger contre des actions Suez, tel que précisé au paragraphe 2.5 de la Note d'Information.

À la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC Continental Europe, Bank of America Europe DAC (Succursale en France) et Morgan Stanley Europe SE interviennent en qualité d'établissements présentateurs de l'Offre conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF. Seules Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et HSBC Continental Europe garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre est soumise au seuil de caducité visé à l'article 231-9, I du règlement général de l'AMF, tel que décrit au paragraphe 2.6.1 de la Note d'Information.

Par ailleurs, à la date de la Note d'Information, l'Offre est soumise à la condition suspensive (telle que décrite au paragraphe 2.6.2 de la Note d'Information) de l'autorisation de l'opération de rapprochement au titre du contrôle des concentrations par la Commission européenne en application de l'article 6.1.b) du Règlement CE n°139/2004 du 20 janvier 2004, étant précisé que l'Initiateur se réserve la faculté de renoncer à cette condition, après concertation préalable (sans droit de véto) de Suez.

L'Offre revêt un caractère volontaire et sera réalisée selon la procédure normale en application des dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Les actions Suez étant admises à la négociation sur Euronext Bruxelles, l'Offre sera, conformément au prescrit de l'article 4,§4 de la loi belge du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, ouverte en Belgique. A cet effet, la Note d'Information a fait l'objet d'une reconnaissance par l'autorité belge des services et des marchés financiers conformément à l'article 20 de la loi précitée. Il est précisé que la reconnaissance de la Note d'Information par l'autorité belge des services et des marchés financiers est intervenue formellement le 27 juillet 2021.

2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE VEOLIA

Le présent document constitue une mise à jour des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Veolia figurant dans son document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 17 mars 2021 sous le numéro D.21-0145 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »). Le Document d'Enregistrement Universel est incorporé par référence au présent document et complété des informations présentées à la section 3 ci-après.

Le Document d'Enregistrement Universel est disponible en version électronique sur le site internet de Veolia (www.veolia.com) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de Veolia (21, rue La Boétie, 75008 Paris ou 30, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers).

Afin de compléter le présent document, Veolia mettra à disposition du public les documents suivants selon le calendrier indicatif reproduit ci-dessous :

Date	Publication
29 juillet 2021	Publication des résultats du premier semestre 2021
4 novembre 2021	Publication relative à l'évolution de l'activité Q3 2021
[Septembre/Novembre 2021]	Mise à disposition des informations relatives à l'augmentation de capital de Veolia comprenant la présentation pro forma de l'impact de l'Opération et de la

	Cession du périmètre et une estimation provisoire de l'écart d'acquisition.
--	---

3 ÉVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL DE VEOLIA

3.1 Informations financières

Depuis la date de dépôt du Document d'Enregistrement Universel, Veolia a rendu publiques ses principales données financières pour le premier trimestre 2021 via un communiqué de presse publié le 5 mai 2021, tel que reproduit en Annexe 1.

3.2 Assemblée générale du 22 avril 2021

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia s'est tenue le 22 avril 2021 et toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées.

3.3 Composition du conseil d'administration depuis le 22 avril 2021

L'assemblée générale des actionnaires de Veolia du 22 avril 2021 a notamment approuvé les résolutions portant sur la composition du conseil d'administration, à savoir le renouvellement des mandats d'administrateurs de la Caisse des dépôts et consignations et de Madame Marion Guillou, ainsi que la nomination de Monsieur Pierre-André de Chalendar.

Par conséquent, à la date du présent document, la composition du conseil d'administration de Veolia est la suivante :

- Monsieur Antoine Frérot, Président-directeur général ;
- Monsieur Louis Schweitzer ;
- Madame Maryse Aulagnon ;
- Caisse des dépôts et consignations représentée par Monsieur Olivier Mareuse ;
- Monsieur Pierre-André de Chalendar ;
- Madame Isabelle Courville ;
- Madame Clara Gaymard ;
- Madame Marion Guillou ;
- Monsieur Franck Le Roux ;
- Monsieur Pavel Páša ;
- Madame Nathalie Rachou ; et
- Monsieur Guillaume Texier.

3.4 Communiqués de presse diffusés depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel

Les communiqués de presse diffusés depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel sont reproduits en Annexe 2, et sont également disponibles sur le site Internet de Veolia dans la rubrique « Nos médias », onglet « Newsroom » (www.veolia.com/fr/newsroom/communiqués-de-presse).

Lesdits communiqués de presse sont les suivants :

18 mars 2021	Groupe Renault, Veolia & Solvay unissent leurs forces pour recycler en circuit fermé les métaux des batteries électriques en fin de vie
21 mars 2021	Veolia n'est pas intéressé par le démantèlement de Suez proposé par M. Philippe Varin
24 mars 2021	L'éco-SIM carte de Thales et Veolia : L'histoire d'un réfrigérateur recyclé en carte SIM
5 avril 2021	Veolia appelle Suez au dialogue afin de construire ensemble le champion mondial de la transformation écologique
6 avril 2021	En contradiction avec sa communication et au détriment de ses actionnaires, Suez semble encore vouloir tout faire pour rendre impossible la conclusion d'un accord avec Veolia
12 avril 2021	Veolia et Suez annoncent être parvenus à un accord permettant le rapprochement entre les deux groupes
15 avril 2021	La cour d'appel de Versailles confirme que Veolia a pleinement respecté ses obligations à l'égard des salariés de Suez à l'occasion de l'acquisition des 29,9 %
21 avril 2021	Veolia fait campagne pour la transformation écologique
22 avril 2021	Assemblée générale mixte du 22 avril 2021
4 mai 2021	Déport de la Caisse des Dépôts en application du règlement intérieur de Veolia
5 mai 2021	Chiffres clés au 31 mars 2021 (voir <u>Annexe 1</u>)
14 mai 2021	Veolia et Suez ont signé un accord de rapprochement et un Memorandum of Understanding avec Meridiam – GIP – Caisse des dépôts/CNP Assurances pour la reprise du nouveau Suez
18 mai 2021	SARP, filiale de Veolia, finalise l'acquisition d'OSIS
27 mai 2021	Veolia lance « Open Playground » pour co-construire les innovations écologiques du futur
31 mai 2021	Veolia participe à la première opération pilote de vaccination en entreprise, initiée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et le Ministère des Solidarités et de la Santé
8 juin 2021	A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Océan, la Fondation Tara Océan et Veolia organisent leur premier hackathon écologique : le PlankThon Challenge
29 juin 2021	Le Conseil d'administration de Suez recommande l'offre publique rehaussée de Veolia au prix de 20,50 € par action

6 juillet 2021	TotalEnergies et Veolia s'associent pour développer la culture des microalgues à partir de CO2 en vue de produire des biocarburants de nouvelle génération
11 juillet 2021	Veolia remporte une nouvelle concession à Miyagi et accélère le développement de ses activités dans le domaine de l'eau au Japon
20 juillet 2021	L'Autorité des marchés financiers déclare conforme le projet d'offre publique d'achat de Veolia sur Suez

3.5 Facteurs de risques

L'Initiateur n'a pas connaissance, à la date du présent document, de risques significatifs liés au projet d'acquisition de Suez (l'« **Opération** ») autres que ceux décrits ci-après.

Projet de rapprochement Veolia – Suez

Le 5 octobre 2020, Veolia a acquis auprès d'Engie un nombre d'actions Suez représentant environ 29,9 % du capital et des droits de vote de Suez au prix de 18 euros par action (coupon attaché), soit un prix global d'environ 3,4 milliards d'euros, en vue de créer le grand champion mondial français de la transformation écologique. Au terme de plusieurs mois de négociations, Veolia et Suez ont signé le 14 mai 2021 un accord de rapprochement (l'« **Accord de rapprochement** »), confirmant les termes de l'accord de principe conclu le 11 avril 2021, après approbation de leurs conseils d'administration respectifs. Cet accord permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques nécessaires à son projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, tout en garantissant un périmètre industriel et social cohérent et pérenne pour le nouveau Suez. Cet accord réitère les engagements sociaux pris par Veolia et prévoit un rehaussement du prix de l'offre publique d'acquisition (fixé à 19,85 euros (droits de distributions attachés)).

Le 29 juin 2021 le Conseil d'Administration de Suez a recommandé l'offre publique rehaussée. Le consortium d'investisseurs à majorité française constitué de Meridiam, GIP et CDC/CNP Assurances a remis sa promesse d'achat engageante finale à Veolia et Suez pour le rachat du nouveau Suez pour 10,4 milliards d'euros en valeur d'entreprise (la « **Cession du Périmètre** »). Tous les engagements du consortium de maintien de l'intégralité de l'emploi et des acquis sociaux ont été formellement confirmés, ainsi que ceux relatifs à la durée de détention.

Veolia a identifié les principaux facteurs de risques liés à l'Opération détaillés ci-dessous.

Risques liés à l'intégration des activités de Suez et aux synergies attendues ou aux autres avantages attendus de l'Opération

Les bénéfices attendus dans le cadre de l'Opération envisagée dépendront, en partie, du succès de l'intégration des activités du Groupe avec celles de Suez. L'Opération implique l'intégration de deux Groupes de taille importante qui exercent actuellement une vaste gamme d'activités et fonctionnent indépendamment. Les sociétés pourraient rencontrer des difficultés lors de la mise en œuvre d'un plan d'intégration, dont certaines pourraient ne pas avoir été prévues ou mal appréhendées par Veolia et Suez, notamment en ce qui concerne des écarts organisationnels, de procédures, de contrôle, dans la culture d'entreprise et ses modes de fonctionnement, dans l'historique des investissements technologiques et d'innovation ainsi que la nécessité d'intégrer et d'harmoniser les différents systèmes opérationnels et les procédures spécifiques aux deux Groupes, comme les systèmes financiers et comptables et autres systèmes informatiques.

A ce titre, Veolia pourrait avoir des difficultés à conserver certains de ses employés clés ou ceux de Suez. Dans le cadre du processus d'intégration, Veolia devrait traiter des problématiques inhérentes à la gestion et à l'intégration d'un plus grand nombre d'employés ayant des parcours, des profils, des structures de rémunérations et des cultures propres, ce qui pourrait perturber sa capacité à gérer et organiser le nouvel ensemble.

En outre, le processus d'intégration pourrait être long et complexe et nécessite un temps et des ressources significatifs. Il pourrait s'avérer particulièrement complexe en raison de la cession, concomitamment avec la réalisation de l'Opération, des activités du périmètre du nouveau Suez. Cela pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction d'autres opportunités stratégiques et de la gestion opérationnelle quotidienne durant le processus d'intégration. Les efforts d'intégration pourraient également entraîner des coûts supplémentaires, ce qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse. Tout échec de l'intégration attendue pourrait avoir un impact défavorable similaire. De surcroît, l'intégration des activités de Suez avec celles de Veolia pourrait avoir comme conséquence la disqualification de certains appels d'offres et/ou la non-obtention ou la perte de marchés publics ou concessions du fait par exemple d'un souhait de diversifications de la part des clients présents dans les deux carnets.

Enfin, Veolia s'attend à ce que l'Opération conduise à une création de valeur importante par le biais des synergies réalisées à moyen terme et ultérieurement ainsi que d'importantes synergies opérationnelles, technologiques, commerciales et d'achats (voir 1.3.2 de la Note d'Information), mais aucune garantie ne peut être donnée quant à l'atteinte dans les délais prévus de ces synergies, car la réalisation et la portée éventuelles des synergies attendues dépendent d'une série de facteurs et d'hypothèses dont beaucoup ne sont pas directement actionnables ni par Veolia ni par Suez, et ce potentiel de synergies correspond uniquement à une estimation de Veolia en l'absence d'un plan d'affaires établi conjointement avec la direction de Suez. Tout décalage de la réalisation de l'Opération serait susceptible d'impacter l'atteinte des synergies attendues. Par ailleurs, les coûts engagés en vue de permettre la réalisation de ces synergies pourraient être plus élevés que prévus ou des coûts additionnels imprévus, voire même supérieurs aux synergies attendues, pourraient survenir, entraînant une réduction de valeur pour les actionnaires de Veolia. La non-réalisation des synergies attendues et/ou l'augmentation de coûts engendrée dans ce cadre pourrai(en)t diminuer le retour sur investissement et la création de valeur de l'Opération pour Veolia (et ses actionnaires) et plus généralement avoir une incidence défavorable sur les activités de Veolia, sa réputation, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques liés à la performance de Suez et aux passifs imprévus

La performance de Suez et ses indicateurs opérationnels pourraient se détériorer par rapport au niveau atteint en 2020 et au premier semestre 2021 ou pendant les années précédentes, notamment dans le contexte actuel toujours volatile en raison de la persistance de la pandémie de Covid-19 et de facteurs financiers, juridiques et commerciaux dont la plupart sont par nature exogènes à Suez. Rien ne garantit que les objectifs annoncés par Suez pour 2021 seront atteints ni que les performances de Suez se maintiendront à ce niveau à court, moyen et long terme, ce qui aurait un impact défavorable significatif à l'issue de la réalisation de l'Opération sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse. Par ailleurs, la définition des indicateurs alternatifs de performance de Suez, tels que l'EBIT et l'EBITDA est différente des indicateurs retenus et communiqués par Veolia. Ces indicateurs, même lus conjointement avec ceux publiés par Veolia, pourraient ainsi ne pas refléter les performances actuelles ou futures de l'ensemble combiné.

Veolia a conduit une procédure de due diligence très limitée des activités de Suez sur la base notamment d'informations publiques. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que cette procédure ait permis d'identifier tout problème réglementaire significatif ou toute autre difficulté, risque ou passif éventuel liés à Suez ou sur le fait que d'autres facteurs échappant au contrôle de Veolia ou Suez ne surviendraient pas à l'avenir. Par conséquent, après la réalisation de l'Opération, des difficultés opérationnelles et/ou des passifs imprévus importants de Suez pourraient survenir et avoir un impact négatif sur les activités de Veolia, sa réputation, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse, alors que ces difficultés et/ou passifs auraient pu, le cas échéant, être identifiés par Veolia dans le cadre d'un processus de diligences plus exhaustif. De même, des difficultés opérationnelles ou d'autres éléments de risque identifiés dans le cadre des diligences menées pourraient se révéler sous-provisionnés ou autrement plus importants qu'initialement estimés ou Veolia

pourrait ne pas être en mesure d'y remédier, ce qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats, les flux de trésorerie, la rentabilité, la situation financière et la réputation du Groupe.

Risques que Veolia encoure des coûts de transaction substantiels en relation avec l'Opération et sa réalisation

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes encourus dans le cadre de l'Offre par Veolia (y compris les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables, les frais de publicité et les frais relatifs au financement de l'Offre) est estimé à environ 200 millions d'euros (hors taxes). Ce montant n'inclut pas les frais, coûts et dépenses qui seront exposés plus largement dans le cadre de l'Opération et de son achèvement (en ce compris, la Cession du Périmètre) qui pourraient être substantiellement plus élevés ce qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques de litiges liés à l'Opération et à sa réalisation

Dans le cadre de l'Opération ou à la suite de celle-ci, Veolia pourrait faire face à des réclamations et à des litiges, notamment de la part de clients, partenaires, fournisseurs, salariés, actionnaires ou porteurs d'obligations du Groupe ou celui de Suez. De tels réclamations ou litiges pourraient retarder ou empêcher la réalisation de l'Opération (voir « *Risque lié la non-réalisation de l'Acquisition* ») et/ou avoir un effet défavorable sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques liés au déclenchement de clauses de changement de contrôle et les dispositions connexes au niveau de Suez

Suez est partie à des contrats (avec des clients, fournisseurs, partenaires dans le cadre de joint-ventures ou de consortiums, des autorités de contrôle réglementaires ainsi que des contrats de financement), dont certains comprennent des clauses de changement de contrôle. Certaines de ces clauses pourraient être déclenchées par l'Opération dans la mesure où le contrôle de Suez et de certaines de ses filiales sera acquis par Veolia à l'issue de l'Opération. En outre, certains contrats de Suez permettent aux autorités les ayant concédés de les résilier à tout moment, avec une indemnisation qui pourrait s'avérer inférieure à la valeur réelle des contrats concernés. Le déclenchement de ces clauses ou la résiliation des contrats pourrait entraîner la perte de droits et avantages contractuels ou entraîner la mise en œuvre d'autres clauses, telles que des promesses de vente et/ou des options d'achat portant sur des titres détenus par Suez, la résiliation de contrats ou leur renégociation. Bien que Suez se soit engagé dans l'Accord de Rapprochement à faire ses meilleurs efforts pour obtenir le consentement des contreparties à certains contrats particulièrement importants, la réalisation de l'Opération n'est pas conditionnée à l'obtention de l'ensemble des consentements de tiers au titre desdits contrats. A la suite de l'Opération, Suez pourrait donc ne plus bénéficier de certains de ces contrats si les contractants concernés venaient à les résilier ou se voir imposer des conditions financières plus onéreuses, en cas de renégociation avec les contreparties concernées dans le cadre de l'octroi de leur consentement, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques liés à la période de transition jusqu'à la réalisation de l'Opération

Pendant la période de transition jusqu'à la réalisation définitive de l'Opération, cette dernière sera soumise à une importante incertitude susceptible d'avoir un effet négatif sur les relations avec certains clients, et notamment des clients potentiels dans le cadre d'appels d'offres, les partenaires stratégiques et les salariés de Veolia et Suez. Certains partenaires stratégiques, fournisseurs ou clients pourraient décider de retarder des décisions opérationnelles ou stratégiques dans l'attente d'une plus grande certitude quant à la réalisation de l'Opération. L'Opération pourrait conduire les clients de Veolia et/ou de Suez à décider de travailler avec d'autres acteurs du secteur ou avoir un effet négatif sur les relations de Veolia et/ou Suez avec leurs clients. De tels effets négatifs sur les relations des sociétés pourraient

avoir une incidence négative significative sur le chiffre d'affaires, les bénéfices et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de Veolia et sur son cours de bourse.

Risques fiscaux liés à l'Opération (en ce compris, la Cession du Périmètre) et à la mise en œuvre des opérations de réorganisation préalables ou subséquentes

La réalisation de l'Opération (en ce compris, la Cession du Périmètre) et la mise en œuvre des opérations de réorganisation préalables ou subséquentes pourraient entraîner des conséquences fiscales défavorables (coûts fiscaux, pertes d'attributs fiscaux, etc.).

Plus généralement, l'organisation du Groupe à la suite de la réalisation définitive de l'Opération et les opérations de réorganisation qui pourraient être mises en œuvre afin de rationaliser l'organisation du Groupe combiné et faciliter l'intégration des activités de Veolia et Suez sont susceptibles d'engendrer des inefficacités fiscales et/ou surcoûts fiscaux (par exemple des coûts fiscaux liés aux réorganisations qui seraient mises en œuvre pour faciliter l'intégration, l'impossibilité ou le différé de mise en place des consolidations fiscales locales entre les entités Veolia et Suez dans certains pays, la politique de prix de transfert, les coûts fiscaux liés à la Cession du Périmètre, etc.). Ces divers éléments pourraient être de nature à entraîner une hausse des charges fiscales de Veolia et avoir un effet négatif significatif sur son taux effectif d'imposition, ses résultats et/ou sa situation financière.

A la date du présent document, les travaux de structuration et de valorisation relatifs aux opérations devant aboutir à la Cession du Périmètre et à celles qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre de l'intégration sont toujours en cours, et eu égard aux informations limitées auxquelles Veolia a eu accès, Veolia n'est pas encore en mesure d'en quantifier les enjeux fiscaux avec précisions.

L'Opération pourrait également avoir comme conséquence la perte des déficits fiscaux ou des bénéfices des conventions d'intégration fiscale, ce qui pourrait augmenter la charge d'impôts ou entraîner la dépréciation des actifs d'impôts différés, et par conséquent impacter le résultat net et la situation financière du Groupe combiné.

Par ailleurs, les traitements ou régimes fiscaux applicables aux réorganisations passées ou futures impliquant les sociétés des Groupes Suez et Veolia (y compris dans le cadre de la Cession du Périmètre ou de la mise en œuvre de l'intégration) sont susceptibles d'être interprétés par les autorités françaises ou étrangères compétentes d'une manière différente des hypothèses utilisées par les deux Groupes pour structurer les opérations. Veolia n'est dès lors pas en mesure de garantir que les autorités fiscales concernées seront en accord avec l'interprétation de la législation retenue ou qui pourrait être retenue dans les différentes juridictions concernées ou avec la quantification des conséquences fiscales en résultant.

Risques liés à la non-réalisation de l'Opération

Si l'Opération n'était pas réalisée, les activités courantes de Veolia pourraient être défavorablement et significativement affectées et Veolia serait exposé à un certain nombre de risques, parmi lesquels :

- avoir engagé et continuer d'engager des coûts et frais importants dans le cadre de l'Opération envisagée (qui seront « à perte » en cas de non-réalisation de l'Opération) ;
- détenir une participation de 29,9% dans Suez insuffisante pour lui donner le contrôle nécessaire pour réaliser des synergies, et qui pourrait être difficile à céder pour un prix acceptable ;
- subir les effets d'une réaction négative des marchés financiers, et notamment un effet négatif sur son cours de bourse qui aurait pu anticiper les bénéfices attendus de l'Opération ;
- faire face à des réactions négatives de la part de ses clients, salariés, partenaires et autorités gouvernementales ; et
- avoir consacré du temps et des ressources importantes de la direction et des équipes de Veolia aux questions relatives à l'Opération qui auraient autrement été consacrés aux opérations courantes ainsi qu'à d'autres opportunités qui auraient pu profiter à Veolia.

En outre, Veolia pourrait faire l'objet de litiges à raison du défaut de réalisation de l'Opération. Si l'Opération n'intervient pas, ces risques pourraient se matérialiser et avoir un effet défavorable significatif sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques liés à la non-réalisation (ou à la réalisation tardive) de l'Opération, du fait de la non-obtention des autorisations nécessaires

L'Opération est notamment soumise à l'obtention de l'autorisation de la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations. La Commission européenne ainsi que d'autres autorités de la concurrence pourraient imposer des mesures ou des conditions, comme la cession d'actifs ou d'activités (éventuellement significatives et au-delà des actifs et activités constituant le nouveau Suez qui ont vocation à être cédées au Consortium) de Veolia et/ou de Suez que Veolia et/ou Suez ne serai(en)t pas en mesure d'accepter. En tout état de cause, aucune garantie ne peut être donnée que Veolia obtienne ces autorisations et, notamment, celle de la Commission européenne dans les délais prévus. Tout retard dans la réalisation de l'Opération et, a fortiori, l'absence de réalisation de l'Opération, pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, les synergies liées à l'Opération, les perspectives et le cours de bourse de Veolia.

Par ailleurs, il est également rappelé que l'Offre, en application des dispositions de l'article 231-9, I du règlement général de l'AMF, sera caduque si à sa date de clôture, Veolia, agissant seul ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du code de commerce, ne détient pas un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société supérieure à 50 %. Si ce seuil n'est pas atteint, l'Offre n'aura pas de suite positive et l'Opération ne pourrait être réalisée, ce qui pourrait également avoir une incidence défavorable significative sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques liés à la non-réalisation (ou la réalisation tardive) de la Cession du Périmètre et risques liés au fait que le périmètre du nouveau Suez pourrait différer du périmètre initialement convenu entre Veolia, Suez et le Consortium.

Conformément au Put Option Agreement en date du 29 juin 2021, le périmètre du nouveau Suez ayant vocation à être cédé au Consortium (le « **Périmètre** ») inclurait les activités Eau et Déchets (hors déchets dangereux) en France et de certaines activités à l'international de Suez (voir 1.1.1 de la Note d'Information).

Le transfert du Périmètre au Consortium requiert notamment la mise en œuvre d'opérations de réorganisations préalables. La réalisation définitive de la Cession du Périmètre ne pourra intervenir que si elle permet le transfert au Consortium d'au moins 90 % des revenus générés par le Périmètre au 31 décembre 2020 (le « **Seuil de Matérialité** »), ainsi que le transfert de certains actifs stratégiques identifiés. La réalisation définitive de la Cession du Périmètre ne pourra avoir lieu en l'absence d'atteinte du Seuil de Matérialité ou de transfert desdits actifs stratégiques. Par ailleurs, un mécanisme de recherche de solution alternative équivalente d'un point de vue économique et industriel est prévu en cas d'impossibilité de transfert de certains actifs inclus dans le Périmètre, de sorte que le Périmètre finalement transféré pourrait différer du Périmètre convenu dans le cadre du Put Option Agreement.

Tout retard dans la réalisation de la Cession du Périmètre au Consortium et, a fortiori, l'absence de réalisation de la Cession du Périmètre au Consortium, pourraient avoir une incidence défavorable

significative sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives et le cours de bourse de Veolia.

Par ailleurs, l'évolution du Périmètre transféré au Consortium pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités de Veolia, sa réputation, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Enfin, certains actifs non inclus initialement dans le Périmètre pourraient être transférés au Consortium, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur les activités de Veolia, son résultat d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives et son cours de bourse.

Risques liés au financement de l'Opération

Le financement de l'Offre est assuré par un crédit-relais conclu avec un syndicat bancaire (voir 2.14.2 de la Note d'Information). Il est envisagé que le tirage de ce crédit soit refinancé par le produit des cessions réalisées dans le cadre de la Cession du Périmètre, par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et, éventuellement, par l'émission de dette obligataire hybride (postérieurement à la clôture de l'Offre). L'augmentation de capital envisagée serait de l'ordre de 2,5 milliards d'euros, et interviendrait à l'automne 2021, sous réserve des conditions usuelles. Le plan de financement vise à préserver, pour le Groupe combiné, une notation de crédit correspondant à un solide rating *investment grade* et à maintenir le ratio d'endettement financier net / EBITDA en dessous de 3.0x à moyen terme conformément aux objectifs du Groupe. Dans l'hypothèse où Veolia ne pourrait pas procéder aux opérations de refinancement actuellement envisagées avant, ou rapidement après, la clôture de l'Offre notamment pour des raisons indépendantes de sa volonté (telles que les conditions de marché, fenêtres d'exécution), Veolia supporterait le coût du crédit-relais sur une période plus longue, ce qui augmenterait, temporairement, le coût de son financement, son endettement global et son ratio de levier, ce qui pourrait avoir un impact sur sa notation de crédit, et ainsi ses coûts de financement, ses résultats et/ou sa situation financière. Par ailleurs, dans l'hypothèse où, en dépit du plan de financement envisagé, le rating de Veolia se dégraderait à un niveau inférieur à celui de Suez, certains créanciers de Suez disposeraient d'un droit de remboursement anticipé de leurs créances, ce qui augmenterait le besoin de refinancement par tirage sur les autres ressources financières du Groupe ou par voie d'émissions obligataires complémentaires, et pourrait avoir un impact sur ses coûts de financement, ses résultats et/ou sa situation financière.

3.6 Informations relatives à l'Offre

3.6.1 Coûts et modalités de financement de l'Offre

Les coûts et les modalités de financement de l'Offre figurent au paragraphe 2.14 de la Note d'Information et sont rappelés ci-dessous.

3.6.1.1 *Frais liés à l'Offre*

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés dans le cadre de l'Offre par l'Initiateur, y compris les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables, les frais de publicité et les frais relatifs au financement de l'Offre, est estimé à environ 200 millions d'euros (hors taxes).

3.6.1.2 *Modalités de financement de l'Offre*

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions visées serait apportée à l'Offre, le coût maximum de l'Offre s'élèverait à environ 8,97 milliards d'euros. Le financement de l'Offre est assuré par un crédit-relais conclu avec un syndicat bancaire. Il est envisagé qu'en cas de tirage de ce crédit, que ce dernier soit refinancé par le produit des cessions réalisées dans le cadre de la création du « nouveau Suez », par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et, éventuellement, par l'émission de dette obligataire hybride. L'augmentation de capital envisagée serait de l'ordre de 2,5 milliards d'euros et interviendrait à l'automne 2021, sous réserve des conditions usuelles. Le plan de

financement vise à préserver, pour le groupe combiné, une notation de crédit correspondant à un solide rating investment grade et à maintenir le ratio d'endettement financier net / EBITDA en dessous de 3.0x à moyen terme conformément aux objectifs du Groupe.

3.6.2 Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés de Veolia

L'impact de l'Offre et du financement lié à l'acquisition sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés de Veolia ne peut être illustré de façon pertinente en l'absence de données financières publiques exhaustives. Veolia ne peut fournir dans le présent document une indication représentative de la situation et de la performance financière qui aurait été obtenue si les opérations avaient été réalisées respectivement le 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2020. Les travaux à finaliser sur la base des informations financières disponibles et publiques, dans le cadre du rapprochement en cours, incluent notamment (i) les éventuels retraitements comptables d'homogénéisation, (ii) la réévaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris, (iii) l'impact sur le coût de l'endettement financier net du financement lié à l'acquisition, (iv) l'impact des frais liés à l'Offre, (v) l'impact de la cession du « nouveau Suez » et (vi) les ajustements liés aux opérations réciproques entre les deux groupes, ces éléments étant à ce jour indisponibles.

Une fois établis, ces éléments seront mis à disposition du public selon le calendrier indicatif visé à la section 2 du présent document.

3.6.3 Montant de l'écart d'acquisition provisoire

En l'absence de données financières publiques exhaustives à date, Veolia ne peut fournir dans le présent document une estimation pertinente du montant provisoire de l'écart d'acquisition issu de l'opération dans son ensemble. Les impacts de la cession du périmètre « nouveau Suez » seront notamment intégrés aux futurs travaux de réévaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris en date d'acquisition. Compte tenu des limitations indiquées à la section 3.6.2, Veolia ne peut fournir dans le présent document une estimation pertinente du montant provisoire de l'écart d'acquisition issu de l'opération dans son ensemble. Les impacts de la cession du périmètre « nouveau Suez » devront notamment être intégrés ainsi que les travaux de réévaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris en date d'acquisition.

Une fois établis, ces éléments seront mis à disposition du public selon le calendrier indicatif visé à la section 2 du présent document.

4 PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 27 juillet 2021 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction de l'AMF n°2006-07, dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Veolia et visant les actions de Suez.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Par : Antoine Frérot, Président-directeur général

Annexe 1 – Communiqué de presse relatif aux résultats du premier trimestre 2021

Communiqué de presse

Paris, 5 mai 2021

CHIFFRES CLES AU 31 MARS 2021

(DONNEES IFRS NON AUDITEES)

FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS AU PREMIER TRIMESTRE 2021 PAR RAPPORT A 2020

CHIFFRES DU PREMIER TRIMESTRE 2021 EGALEMENT SENSIBLEMENT SUPERIEURS A CEUX DU PREMIER TRIMESTRE 2019

VEOLIA A RETROUVE SON RYTHME DE CROISSANCE PRE-CRISE SANITAIRE ET LE LEVIER OPERATIONNEL SUR SES RESULTATS

OBJECTIFS 2021 PLEINEMENT CONFIRMES

LE 11 AVRIL, VEOLIA A SIGNE UN ACCORD DE RAPPROCHEMENT AVEC LE GROUPE SUEZ ET DEVIENDRA AINSI LE CHAMPION MONDIAL DE LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE

- CHIFFRE D'AFFAIRES DE 6 807 M€ EN CROISSANCE DE +4%¹ PAR RAPPORT AU T1 2020 ET +2,8%¹, COMPARE AU T1 2019
- EBITDA DE 1 078 M€, EN FORTE PROGRESSION DE +13,6%¹ PAR RAPPORT AU T1 2020, ET +7,5%¹, COMPARE AU T1 2019
- EBIT COURANT DE 469 M€, EN FORTE CROISSANCE DE +22,7%¹
- RESULTAT NET COURANT PART DU GROUPE DE 188 M€, EN HAUSSE DE +59,8%¹

¹ Variation à changes constants

Antoine Frérot, Président Directeur Général du Groupe a déclaré : « Comme nous nous y étions engagés, nos performances sont très sensiblement au-dessus de celles réalisées en 2019 : Veolia démarre 2021 sur les chapeaux de roue. Dans un contexte encore difficile au niveau mondial, Veolia annonce en effet un excellent rythme de croissance de l'activité et des résultats notamment grâce à notre mix clients diversifié, nos solutions face aux nouveaux polluants et notre empreinte internationale. Par ailleurs, notre gestion stricte des coûts nous a permis de retrouver un fort effet de levier opérationnel et d'enregistrer ainsi une croissance de notre EBITDA de plus de 13% par rapport au premier trimestre 2020 et de 7,5% comparé au premier trimestre 2019. Nous sommes donc en avance par rapport aux objectifs de l'année 2021. Je confirme que cette année sera une très belle année pour Veolia en termes de croissance d'activité aussi bien que de résultats. Ces excellentes performances soulignent de surcroît un moment historique pour notre Groupe. Le 11 avril, nous avons en effet signé un accord de rachat du Groupe Suez, qui va nous permettre de donner naissance au champion mondial incontesté de la transformation écologique. Ce rapprochement, qui devrait être finalisé d'ici la fin de l'année, nous ouvre de formidables perspectives à un moment où les préoccupations environnementales n'ont jamais été aussi fortes. »

- **Chiffre d'affaires de 6 807 M€ contre 6 675 M€ au T1 2020, soit une croissance de +2,0% en données courantes, de +4,0% à change constant et de +3,0% à périmètre et change constants.**

La croissance du chiffre d'affaires au cours du premier trimestre s'est poursuivie à un rythme soutenu grâce à un bon dynamisme commercial, freiné par un niveau d'activité de construction un peu inférieur à 2020 et des volumes de déchets commerciaux et industriels toujours en partie pénalisés par la crise sanitaire et des prix de nos services bien orientés (effet de +61 M€ soit +0,9% sur le chiffre d'affaires).

La hausse du prix des matières recyclées (+80 M€) due essentiellement à la hausse du prix des papiers après la forte baisse enregistrée au début de l'année 2020 et la hausse du prix des énergies (+29 M€) à la fois de l'électricité et de la chaleur ont au total eu un effet +1,6% sur le chiffre d'affaires.

Le climat a eu un effet favorable de 67 M€.

Les variations des changes ont eu un impact défavorable de -132 M€ sur le chiffre d'affaires du premier trimestre (-2% sur le chiffre d'affaires), principalement sur les monnaies d'Amérique Latine (-33 M€), le dollar américain (-42 M€) et les monnaies d'Europe Centrale et Orientale (-34 M€). L'effet périmètre est positif de +65 M€, avec pour principal élément les acquisitions réalisées en Europe Centrale en partie compensée par la cession de Sade Telecom en France.

Comparé au premier trimestre 2019, le chiffre d'affaires est également en croissance de +2,8% à change constant.

A change constant, les variations enregistrées au cours des 3 premiers mois de l'exercice 2021 ressortent comme suit :

- En France, l'activité a progressé de +5,7%. Le chiffre d'affaires de l'Eau est en progression de 0,8%. Les volumes ont crû de 1,2% et les tarifs de 0,7%. Ces bonnes tendances ont été en partie compensées par la fin du contrat de traitement des eaux usées de Toulouse. L'activité Déchets a enregistré un très fort rebond, avec une hausse de +11,2% par rapport au T1 2020 mais également de +7,2% par rapport au T1 2019, avec des volumes en hausse de 1,6% et des prix en progression sur le même rythme grâce au maintien d'une stricte discipline tarifaire. Ces bonnes tendances ont été amplifiées par la hausse des prix des matières recyclées.

- L'Europe hors France est en forte croissance de +9,0%. L'Europe Centrale et Orientale enregistre une très forte hausse de +23,5% avec une activité Energie en hausse de +32% grâce à des prix de chaleur et d'électricité en hausse, de bons volumes grâce à un effet climat favorable et l'intégration de nouveaux actifs à Prague et à Budapest. L'Eau est en repli de 3% principalement sous l'effet de volumes en baisse de 2% du fait d'une activité touristique à l'arrêt. Le Royaume-Uni et l'Irlande sont en retrait de 6,2%, pénalisés par la poursuite d'un faible niveau d'activité dans les déchets industriels et commerciaux. Les PFI continuent d'offrir une très bonne disponibilité (95%). L'Europe du Nord est en hausse de +5,0% grâce à de bonnes performances en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les pays nordiques. Le chiffre d'affaires de L'Europe du Sud est en fort rebond (+10%) grâce au redémarrage des activités de services industriels.
- Le Reste du monde est en légère croissance (+0,6%) mais de +5,9% par rapport au T1 2019, corrigé de la cession de l'activité de chauffage aux Etats-Unis. L'Asie est en croissance de +3,4% tirée par la Chine, en progression de +12%. L'Amérique du Nord est en repli de 2,9% notamment sous l'effet du climat défavorable au Texas. L'Amérique Latine est en croissance de +7,4% toujours portée par l'effet des hausses tarifaires. La zone Pacifique est en repli de 5,8% avec des volumes de déchets industriels et commerciaux en baisse. L'Afrique et le Moyen-Orient ont enregistré une hausse de +1,6%.
- Les activités mondiales sont en hausse de +1,7%. Les déchets dangereux ont retrouvé la croissance (+1,9%) avec le maintien de la discipline tarifaire. Veolia Water Technologies est en croissance de +2,1% et la SADE est stable hors cession du pôle Télécom.

Par activité, à périmètre et change constants : dans l'Eau, le chiffre d'affaires est stable (-0,1%). Les déchets ont progressé de +3,4%, avec des volumes de déchets toujours en repli de -0,9% mais une très bonne tenue des prix en hausse de +1,7% et l'effet des prix des matières recyclées (+3,2%). L'Energie est en forte hausse (+7,7%) sous l'effet de prix bien orientés et d'une météo favorable.

- **EBITDA de 1 078 M€ contre 970 M€ au T1 2020, soit une croissance de +11,2% en données courantes, de +13,6% à change constant et de +8,7% à périmètre et change constants.**
 - L'effet périmètre est favorable de 48M€ (Actifs en Europe Centrale). L'effet change est négatif de 23 M€.
 - L'évolution de l'EBITDA est soutenue par la bonne orientation des prix des services, une météo favorable (23M€), l'impact des prix des recyclats (16M€) et l'effet positif des réductions de coûts (92 M€) qui permettent d'absorber largement l'effet de pincement prix de -52 M€.
- **EBIT Courant de 469 M€ contre 392 M€ au T1 2020, soit +19,6% à change courant et +22,7% à change constant.**
 - Les variations de change ont un effet défavorable de 12 M€.
 - L'EBIT courant est en forte croissance sous l'effet de la forte progression de l'EBITDA. Les dotations aux amortissements (y compris remboursements des actifs financiers opérationnels) sont quasiment stables, à 528 M€. Le solde provisions, ajustements de juste valeur et plus-values de cessions industrielles est en sensible baisse, à -27 M€ contre +3 M€ au T1 2020. La contribution du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées s'établit à 11 M€.

▪ **Forte croissance du résultat net courant part du Groupe, à 188 M€, en hausse de +59,8% et de +64% hors plus-values financières.**

- Le coût de l'endettement financier net est en sensible baisse, à -86 M€ contre -112 M€ au T1 2020, grâce à une amélioration des conditions de financement et une meilleure rémunération des liquidités.
- Les plus-values sont de 2M€ contre 4M€ au T1 2020.
- Le taux d'impôt courant s'est établi à 27%.

▪ **L'endettement Financier Net ressort à 13 509 M€ au 31 mars 2021, contre 13 217 M€ au 31 décembre 2020.**

L'endettement financier net a bénéficié de la discipline en termes d'investissements, en repli de 7% à 426 M€ et d'une très bonne maîtrise de la variation saisonnière du Besoin en Fonds de Roulement, en amélioration de 314 M€, de -794 M€ au T1 2020 à -480 M€ au T1 2021, grâce à une forte discipline en termes de collecte du cash.

▪ **Perspectives* (avant intégration de Suez) pleinement confirmées**

En dépit de la poursuite de la crise sanitaire sur la première partie de l'exercice, Veolia devrait plus que compenser les effets défavorables de 2020 et prévoit de réaliser une forte croissance de ses résultats

- Chiffre d'affaires supérieur à 2019
- Economies de coûts de 350 M€ : 250 M€ au titre du plan d'efficacité récurrent et 100 M€ d'économies complémentaires non récurrentes au titre du plan Recover & Adapt
- EBITDA supérieur à 4 Mds€, soit une croissance supérieure à +10 %
- Endettement Financier Net ramené en-dessous de 12 Mds€ à fin 2021 et leverage ratio inférieur à 3x
- Objectif du retour à la politique de distribution pré-crise au titre de 2021

* à change constant

- **Le 11 avril 2021, Veolia et Suez ont conclu un accord de rapprochement par lequel Veolia lancera une Offre Publique d'Achat sur le Groupe SUEZ au prix de 20,5€ par action dividendes attachés, afin de créer le champion mondial de la transformation écologique.**

Cette opération est porteuse d'un projet très ambitieux : En combinant les très solides compétences de Suez et de Veolia, cette opération sera en mesure d'accélérer significativement le développement du nouvel ensemble face à une concurrence grandissante, et permettra au secteur en France, en Europe et dans le monde de faire face aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle.

Veolia reprendra la majeure partie des activités de Suez hors de France et renforcera en particulier son empreinte géographique en Espagne, aux Etats-Unis, en Amérique Latine, en Australie et au Royaume-Uni.

Le nouveau Groupe générera un chiffre d'affaires de 37 Mds€ en année pleine, avec un effectif de 230.000 employés.

Cette opération sera créatrice de valeur dès 2022 pour les actionnaires de Veolia grâce notamment à des synergies opérationnelles et d'achats estimées à 500 millions d'euros et aura un effet relatif de 40 % en 2024 sur le Bénéfice net courant par Action y compris coût de la dette hybride et avant amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (purchase price allocation).

Le 14 mai, la signature d'un accord définitif entre les conseils d'administration de Veolia et de Suez fera entrer le projet dans une phase comprenant deux volets :

- L'obtention de l'accord des différentes autorités de la concurrence compétentes
- La finalisation d'une Offre Publique d'Achat, visant à acquérir les 70,1% du capital restant de Suez

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Avertissement important

Veolia Environnement est une société cotée à Euronext Paris et le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » (*forward-looking statements*) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment : les risques liés au développement des activités de Veolia Environnement dans des secteurs très concurrentiels qui nécessitent d'importantes ressources humaines et financières, le risque que des changements dans le prix de l'énergie et le niveau des taxes puissent réduire les bénéfices de Veolia Environnement, le risque que les autorités publiques puissent résilier ou modifier certains des contrats conclus avec Veolia Environnement, le risque que les acquisitions ne produisent pas les bénéfices que Veolia Environnement espère réaliser, les risques liés aux termes et conditions figurant habituellement dans les accords de cession, le risque que le respect des lois environnementales puisse devenir encore plus coûteux à l'avenir, le risque que des fluctuations des taux de change aient une influence négative sur la situation financière de Veolia Environnement telle que reflétée dans ses états financiers avec pour résultat une baisse du cours des actions de Veolia Environnement, le risque que Veolia Environnement puisse voir sa responsabilité environnementale engagée en raison de ses activités passée, présentes et futures, de même que les autres risques décrits dans les documents déposés par Veolia Environnement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Veolia Environnement n'a pas l'obligation ni ne prend l'engagement de mettre à jour ou réviser les déclarations prospectives. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement auprès de Veolia Environnement (www.veolia.com) copie des documents déposés par Veolia Environnement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce communiqué de presse contient des indicateurs non strictement comptables (« non GAAP »). Ces indicateurs non GAAP pourraient être définis différemment des indicateurs similaires publiés par d'autres groupes, et ne doivent pas se substituer aux indicateurs préparés en conformité avec les normes IFRS.

Contacts

Relations Presse Groupe

Laurent Obadia
Sophie Gaucher
Tél : + 33 (0)6 79 42 12 06

Relations Investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tél. : + 33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80

INFORMATIONS FINANCIERES AU 31 MARS 2021

A] CHIFFRES CLES

(en millions d'euros)	31 Mars 2020	31 Mars 2021	Variations 2020 / 2021		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	6 675	6 807	2,0%	4,0%	3,0%
EBITDA	970	1 078	11,2%	13,6%	8,7%
Marge d'EBITDA	14,5%	15,8%			
EBIT Courant ⁽¹⁾	392	469	19,6%	22,7%	16,5%
Résultat net courant – part du Groupe	121	188	54,7%	59,8%	65,0%
Résultat net courant – part du Groupe hors plus ou moins-values de cessions financières nettes d'impôt	117	186	58,7%	64,0%	69,5%
Investissements industriels nets	-458	-426			
Free cash-flow net	-595	-127			
Endettement financier net	11 531	13 509			

⁽¹⁾ Y compris la quote-part de résultat net courant des co-entreprises dans le prolongement des activités du Groupe et entreprises associées

Les principaux impacts de change sur les chiffres clés sont les suivants :

	%	(M€)
impact change vs 31 Mars 2020		
Chiffre d'affaires	-2,0%	-132
EBITDA	-2,4%	-23
EBIT Courant	-3,1%	-12
Résultat net courant	-5,1%	-6
Endettement financier net	+1,0%	131

B] COMPTE DE RESULTAT

1. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 6 807 millions d'euros au 31 mars 2021 contre 6 675 millions d'euros au 31 mars 2020, **soit une évolution de +4,0% à change constant et de +3,0% à périmètre et change constant.**

A fin mars 2021, le chiffre d'affaires du Groupe confirme la dynamique de croissance avec le rebond de l'activité commerciale et la reprise d'activité observée depuis le quatrième trimestre 2020. Les effets prix matières sur les recyclats, les impacts tarifaires positifs ainsi qu'un effet climat favorable permettent de compenser l'impact limité et maîtrisé de la résurgence de l'épidémie de COVID 19 sur l'ensemble des géographies.

(en millions d'euros)	31 Mars 2020	31 Mars 2021	Variations 2020 / 2021		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
France	1 305,2	1 379,3	5,7%	5,7%	5,7%
Europe, hors France	2 590,3	2 785,1	7,5%	9,0%	4,2%
Reste du monde	1 693,7	1 647,6	-2,7%	0,6%	0,0%
Activités mondiales	1 063,6	995,1	-6,4%	-5,0%	1,7%
Autres	21,9	0,5	-97,7%	-	-
Groupe	6 674,6	6 807,4	2,0%	4,0%	3,0%

Le chiffre d'affaires en **France** bénéficie de la solidité de l'activité dans l'eau municipale et du rebond post covid dans les déchets. Il ressort en progression de 5,7% à change constant par rapport au 31 mars 2020 :

- Le chiffre d'affaires de l'eau est en hausse de +0,8% à change constant par rapport au 31 mars 2020, avec des volumes d'eau distribués en augmentation de +1,2% par rapport à 2020, une indexation tarifaire positive (+0,7%), et une activité travaux en hausse (retournement en 2021 de l'arrêt des travaux à mi-mars 2020) qui compensent l'impact de la perte du contrat de Toulouse.
- L'activité déchets progresse de +11,2% à change constant par rapport au 31 mars 2020, et bénéficie d'effets volume favorables (premier trimestre 2020 impacté par la crise sanitaire), de la poursuite de politique tarifaire dans la collecte et le traitement et de l'évolution des cours de matières recyclées.

L'Europe hors France est en progression de +9,0% à change constant par rapport au 31 mars 2020 et bénéficie dans l'énergie de l'intégration de nouvelles entités en Europe centrale et orientale et d'un effet climat favorable avec un hiver particulièrement rigoureux, d'une bonne résistance dans les activités eau et déchets malgré le renouvellement de périodes de confinement au Royaume-Uni, en Allemagne, en République tchèque et en Roumanie.

- En **Europe centrale et orientale**, le chiffre d'affaires s'établit à 1 208 millions d'euros et croît de +23,5% à change constant par rapport au 31 mars 2020. Cette hausse est principalement portée par :

- Un impact périmètre de 158 millions d'euros avec l'intégration des nouvelles activités acquises fin 2020 en Hongrie dans la cogénération (BERT), la distribution de chaleur en République Tchèque (Prague Rive Droite) et la propreté en Russie (MAG) ;
- Un effet climat favorable de 57 millions d'euros (République Tchèque et Pologne)
- Des indexations tarifaires en hausse dans l'énergie, notamment en Pologne
- Au **Royaume-Uni et en Irlande**, belle résistance de l'activité avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 546 millions d'euros. La progression de l'activité incinération (hausse des volumes traités) et la hausse des prix des matières recyclées permettent de compenser la baisse des volumes de collecte commerciale et industrielle liée au strict confinement mis en place au Royaume-Uni depuis le début d'année et la baisse des tonnages enfouis.
- En **Europe du Nord**, le chiffre d'affaires de 701 millions d'euros progresse de +0,6% à change constant et de +5,0% à périmètre et change constant par rapport au 31 mars 2020. La hausse est principalement tirée aux Pays-Bas par une progression de l'activité travaux dans l'énergie et dans les Pays Nordiques par le développement de l'activité recyclage, dont la progression du prix des matières permet de compenser les effets de la crise sanitaire dans l'activité de nettoyage industriel. En Allemagne, le chiffre d'affaires progresse de +6,2% à périmètre constant, impacté par la forte hausse du prix des matières recyclées, un impact favorable du climat dans l'énergie et des volumes de déchets en progression sur la fin du trimestre.

Dans **le Reste du Monde**, les géographies affichent une hausse de +0,6% à change constant par rapport au 31 mars 2020. Cette évolution est contrastée selon les zones:

- Progression du chiffre d'affaires en **Amérique Latine** de +5,1% à périmètre et change constant, qui montre une bonne résilience face à la résurgence de la crise sanitaire (en particulier au Brésil et au Chili). Cette progression est portée notamment par des indexations tarifaires favorables en Argentine (inflation locale), en Colombie, en Equateur et au Mexique, des gains de contrats industriels au Mexique et au Pérou, et des volumes en hausse.
- Le chiffre d'affaires en **Asie** progresse de +3,4% à change constant. La croissance est portée principalement par une forte augmentation du chiffre d'affaires en Chine (+12,1%) qui bénéficie de hausse de volumes de déchets dangereux et de l'extension du réseau de chaleur de Harbin dans l'énergie, ainsi que de la progression de l'activité en Inde.
- En **Afrique Moyen-Orient**, l'activité progresse de +1,6% à change constant avec le gain de nouveaux contrats, des indexations tarifaires positives au Moyen-Orient et une progression de l'activité en Afrique de l'Ouest qui compensent la baisse de l'activité travaux au Maroc liée à la pandémie.
- En **Amérique du Nord**, le chiffre d'affaires s'établit à 393 millions d'euros soit une baisse de -2,9% à change constant par rapport à l'exercice précédent. Dans les déchets dangereux, l'activité est pénalisée par des volumes en retrait par rapport à l'année dernière lié à la pandémie et à une tempête hivernale majeure qui a entraîné l'arrêt de certains sites de clients au Texas.
- Dans le **Pacifique** le chiffre d'affaires est en baisse de -5,8% à change constant. La fin du contrat de construction de l'usine de Springvale, la baisse des volumes dans les déchets liée à l'impact de la crise sanitaire et la cession d'un actif dans l'énergie expliquent cette diminution.

Le chiffre d'affaires du segment des **Activités mondiales** recule de -5,0% à change constant par rapport au 31 mars 2020 en raison de la cession de l'activité Sade Telecom fin 2020. A change et périmètre constant, ce segment progresse de + 1,7% par rapport au 31 mars 2020:

- L'activité des **déchets dangereux en Europe** est marquée par une progression de +1,9% à change constant sur le trimestre et fait preuve d'une grande résilience malgré les mesures sanitaires qui pèsent sur les volumes de recyclage des huiles usagées que compensent les augmentations tarifaires et un bon niveau de l'activité assainissement très fortement impactée au premier trimestre 2020.
- L'activité de **Veolia Water Technologies** progresse de +2,1% à change constant avec la progression de l'activité technologie aux Etats-Unis qui compense la baisse de la contribution des projets de dessalement (fin de chantier du contrat Al Dur). Le montant de prise de commandes de VWT est stable.
- La **SADE** – qui a cédé son activité Télécom en fin d'année 2020 (impact périmètre -74 millions d'euros) est en retrait de -27,4% à change constant mais de -0,5% à périmètre et change constant. L'activité commerciale est dynamique en France tandis que certains projets à l'international sont légèrement décalés en raison des contraintes sanitaires actuelles.

1.2 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIER

Sur le premier trimestre 2021 et dans un contexte de troisième vague de pandémie, l'activité du Groupe par métier est marquée par une résilience des activités dans l'**Eau** (-0,1% à périmètre et change constant), une reprise de l'activité dans les **Déchets** (+3,4% à change constant) et une forte croissance dans l'**Energie** (+13,8% à change constant hors impact climat).

(en millions d'euros)	31 Mars 2020	31 Mars 2021	Variations 2020 / 2021		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Eau	2 645,3	2 502,9	-5,4%	-3,4%	-0,1%
dont Eau exploitation	2 023,9	1 962,6	-3,0%	-1,1%	-0,5%
dont Technologie et Construction	621,4	540,3	-13,1%	-11,0%	0,9%
Déchets	2 469,9	2 515,7	1,8%	3,4%	3,4%
Energie	1 559,3	1 788,8	14,8%	17,4%	7,7%
Groupe	6 674,6	6 807,4	2,0%	4,0%	3,0%

Chiffre d'affaires Eau

Le chiffre d'affaires dans l'eau est stable à -0,1% à périmètre et change constants par rapport à 2020.

Dans l'**eau exploitation**, l'activité est en légère baisse de -0,5% à périmètre et change constants avec une stabilité des volumes de -0,1% partiellement compensée par des indexations tarifaires positives (+0,8%) :

- Le chiffre d'affaires de la France progresse à périmètre et change constant de +0,8% par rapport au 31 mars 2020, avec des volumes qui continuent à progresser (+1,2%) et des indexations tarifaires favorables (+0,7%).

	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019	2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	2020	T1 2021
Volumes Eau France	+1,1%	+1,1%	+1,0%	+0,7%	+0,7%	-0,1%	+0,3%	+0,8%	+0,8%	+0,8%	+1,2%
Tarifs Eau France	+1,2%	+1,4%	+1,4%	+1,4%	+1,4%	+1,5%	+1,5%	+1,5%	+1,5%	+1,5%	+0,7%

- En **Europe hors France** (-0,4% à change constant), les hausses des indexations de prix en Europe centrale (+3,1%) compensent partiellement la baisse des volumes en République tchèque liée à la crise sanitaire impactant la fréquentation touristique et la fin des travaux de construction et maintenance en Roumanie.
- L'activité reste en léger retrait dans le **Reste du Monde** (-1,3% à change constant), liée notamment à la fin de chantiers de construction dans le Pacifique et à une baisse de volumes d'eau traités auprès des clients industriels aux États-Unis.

Par ailleurs, l'**activité travaux et construction** progresse de +0,9% à périmètre et change constant par rapport à 2020. Cette progression est imputable aux bonnes performances de l'activité technologie et services en Amérique du Nord ainsi qu'à la montée en puissance des unités mobiles.

Chiffre d'affaires Déchets

Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets** progresse de +3,4% à change constant par rapport au 31 mars 2020. L'activité déchets bénéficie d'un effet prix sur les matières recyclées (+3,2%) et d'impacts positifs d'augmentation tarifaire (+1,7%) qui compensent des volumes en baisse (-0,9%) mais en amélioration continue depuis trois trimestres.

	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019	2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	2020	T1 2021
Volumes Déchets	+2,6%	+1,1%	+2,0%	+0,4%	+1,5%	-1,8%	-14,7%	-2,6%	-1,8%	-5,2%	-0,9%
Tarifs Déchets	+2,7%	+2,3%	+3,5%	+1,1%	+2,4%	+2,4%	+1,9%	+1,6%	+2,3%	+2,0%	+1,7%

- En **France**, le premier trimestre dans les déchets solides (+11,2% à périmètre constant) est marqué par la progression des volumes +1,6% et des tonnages traités en incinération en hausse (malgré la période de confinement), le maintien d'une discipline tarifaire et l'évolution favorable du prix des matières recyclées.
- Dans l'**Europe hors France**, les volumes commerciaux et industriels sont en retrait et particulièrement impactés par les mesures de confinement au Royaume-Uni sur le premier trimestre. Cette baisse est toutefois partiellement compensée par des effets prix très favorables sur les matières recyclées et une évolution favorable des tarifs des prestations.
- Les activités de déchets dans le **Reste du Monde** profitent de la progression de l'activité déchets dangereux en Asie, des effets prix positifs en Amérique latine et de la bonne tenue des activités déchets en Amérique du Nord malgré un épisode climatique rigoureux au premier trimestre.

Chiffre d'affaires Energie

Le chiffre d'affaires de l'activité **Energie** est en progression de +17,4% à change constant par rapport au 31 mars 2020, et de +7,7% à périmètre et change constant, retraité d'un impact périmètre de +151 millions d'euros qui comprend l'intégration des activités de réseau de chaleur de la Rive Droite de Prague et des installations de cogénération de la ville de Budapest.

La forte résilience du métier s'appuie sur un effet climat très favorable sur ce trimestre (+3,6%) en Europe centrale et orientale, un effet prix en hausse (+1,6% tiré par les augmentations tarifaires en Pologne) et des volumes en hausse (+1,0%) notamment en Italie (effet rebond de la crise sanitaire qui avait fortement impacté l'activité énergie au premier trimestre 2020).

1.3 ANALYSE DE LA VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

L'évolution du chiffre d'affaires peut s'analyser comme suit **par principaux effets** :

L'**effet change** de -132 millions d'euros (-2% du chiffre d'affaires) reflète principalement la variation des devises en Amérique du Nord et du Sud (-72 millions d'euros) et en Europe centrale (-34 millions d'euros)²

L'**effet périmètre** de 65 millions d'euros comprend notamment en Europe Centrale l'impact de l'intégration du réseau de chauffage urbain de Prague Rive Droite (82 millions d'euros), les installations de cogénération à Budapest (66 millions d'euros) et dans les Activités Mondiales la cession des activités de Réseaux Télécoms de la SADE (-74 millions d'euros).

L'**impact du prix des énergies et des matières recyclées** s'élève à +109 millions d'euros. Il est porté par une forte augmentation du prix des matières recyclées (+80 millions d'euros dont 68 millions d'euros sur le papier) et des prix des énergies en Europe (dont l'Europe Centrale et Orientale qui bénéficie de la hausse des tarifs de chaleur en Pologne et en Allemagne avec des impacts favorables sur les tarifs d'électricité).

L'**effet Commerce / Volumes / Travaux** s'élève à -38 millions d'euros et inclut notamment des volumes de travaux en baisse en Asie avec la fin de contrats de construction au Japon.

Les **effets prix** favorables (+61 millions d'euros) sont liés principalement à des indexations tarifaires de +1,7% dans les déchets, et de +0,8% dans l'eau (notamment en France avec +0,7% et en Europe centrale et orientale de +3,1%).

² Principaux impacts change par devises : dollar américain (-42 millions d'euros), zloty polonais (-19 millions d'euros), peso argentin (-15 millions d'euros), livre sterling (-9 millions d'euros), real brésiliens (-9 millions d'euros), peso mexicain (-4 millions d'euros), yen japonais (-9 millions d'euros), couronne tchèque (-6 millions d'euros), dollar australien (+18 millions d'euros).

2. EBITDA

Au 31 mars 2021, l'**EBITDA** consolidé du Groupe s'élève à 1 078 millions d'euros, soit une variation de +13,6% à change constant par rapport au 31 mars 2020. Le taux de marge s'établit à 15,8% au premier trimestre 2021 contre 14,5% au premier trimestre 2020 et 15,2% au premier trimestre 2019.

Par effet, l'évolution de l'EBITDA entre 2020 et 2021 peut s'analyser comme suit :

L'**impact change** sur l'EBITDA est négatif et s'élève à -23 millions d'euros. Il reflète principalement les variations défavorables des devises en Amérique du Nord et du Sud (-9 millions d'euros) et en Europe centrale (-10 millions d'euros)³.

L'**effet périmètre** de +48 millions d'euros concerne principalement l'impact de l'acquisition du réseau de chaleur de Prague Rive droite et de l'unité de cogénération à Budapest en 2020.

Les **effets commerce et volumes** sont défavorables à hauteur de -4 millions d'euros. La baisse des travaux sur certaines géographies et des volumes de déchets industriels en Europe a un impact limité en marge grâce à la contribution notamment de la hausse des volumes de déchets dangereux en Asie.

L'**impact climat énergie** est positif à hauteur de 23 millions d'euros et impacte essentiellement la zone Europe centrale et orientale.

Les **prix des énergies et des matières recyclées** ont un impact favorable sur l'EBITDA à hauteur de +24 millions d'euros (contre +21 millions d'euros au 31 mars 2020) dont +16 millions d'euros dans les recyclats et +8 millions d'euros dans l'énergie.

L'impact **effet prix, net de l'inflation et autres**, est de -52 millions d'euros.

La **contribution des plans d'économies de coûts** s'élève à +92 millions d'euros. Elle comprend notamment la contribution du plan Recover & Adapt² pour 24 millions d'euros et du plan d'efficacité pour 68 millions d'euros qui porte principalement sur l'efficacité opérationnelle (à hauteur de 52%) et les achats (38%) et concerne l'ensemble des géographies : la France (20%), l'Europe hors France (35%), le Reste du monde (21%), les Activités mondiales (9%) et le Siège (15%).

Plans d'économies (incl. R&A)		
Impact EBITDA <small>(en millions d'euros)</small>	Objectif 2021	Réalisation Mars 2021
Gains bruts	350	92

³ Impacts change par devises : zloty polonais (-6 millions d'euros), dollar américain (-4 millions d'euros), peso argentin (-3 millions d'euros), peso colombien (-1 millions d'euros), couronne tchèque (-2 millions d'euros), forint hongrois (-1 million d'euros) livre sterling (- 2 millions d'euros), dirham Emirats Arabes Unis (-2 millions d'euros).

² Programme de mesures d'adaptation mis en place en 2020 pour générer des gains supplémentaires sur les coûts opérationnels

3. EBIT COURANT

L'EBIT Courant consolidé du Groupe au 31 mars 2021 s'établit à 469,1 millions d'euros, en forte progression de 22,7% à change constant par rapport au 31 mars 2020.

Les éléments de passage de l'EBITDA à l'EBIT courant au 31 mars 2021 par rapport au 31 mars 2020 sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 Mars 2020	31 Mars 2021
EBITDA	969,5	1 078,1
Dépenses de renouvellement	-60,9	-65,2
Amortissements ¹	-535,4	-527,8
Provisions, juste valeur et autres	3,0	-26,8
Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées	16,1	10,8
EBIT Courant	392,3	469,1

¹ Y compris remboursement des actifs financiers opérationnels

L'amélioration de l'EBIT courant de 89 millions d'euros soit +22,7% à change constant par rapport au 31 mars 2020 provient principalement de l'augmentation de l'EBITDA (+131 millions d'euros à change constant), d'une quasi stabilité du montant des amortissements, compensée partiellement par une hausse des provisions de crédit carbone impactée par la hausse des cours de valorisation en 2021.

La quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées est en léger retrait. L'effet change sur l'EBIT courant est négatif de -12 millions d'euros et reflète principalement la variation des devises en Europe Centrale et Orientale (-5 millions d'euros) et en Argentine⁴.

4. RÉSULTAT FINANCIER COURANT

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net s'établit à -85,7 millions d'euros au 31 mars 2021, par rapport à -112,3 millions d'euros au 31 mars 2020. Cette baisse importante du coût de l'endettement du Groupe est liée aux conditions de refinancement favorables des émissions obligataires en 2020 et 2021 et à la baisse du coût de transformation des dettes en devises.

Le coût de la dette brute en Euro s'établit à 1,92% au 31 mars 2021 contre 2,88% au 31 mars 2020.

Le taux de financement du Groupe (incluant les impacts IFRS 16) s'établit ainsi à 2,77% au 31 mars 2021 contre 4,87% au 31 mars 2020.

⁴ Impacts change par devises : zloty polonais (-4 millions d'euros), peso argentin (-2 millions d'euros), dirham Emirats Arabes Unis (-2 millions d'euros), couronne tchèque (-1 millions d'euros), livre sterling (-1 millions d'euros)

Autres revenus et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers courants s'élèvent à -34,5 millions d'euros au 31 mars 2021, contre -43,2 millions d'euros au 31 mars 2020.

Ils incluent les intérêts sur passifs du domaine concédé (IFRIC 12) pour -19,0 millions d'euros, les intérêts de la dette IFRS 16 pour -7,4 millions d'euros et les effets de désactualisation des provisions pour -4,3 millions d'euros.

Les plus-values sur cessions financières comptabilisées sur l'année 2021 s'élèvent à 1,5 millions d'euros. Au 31 mars 2020, les plus-values de cession financières courantes s'élevaient à 4,0 millions d'euros.

5. CHARGE D'IMPOT COURANTE

La charge d'impôt courante s'élève à -92,8 millions d'euros au 31 mars 2021, contre -61,9 millions d'euros au 31 mars 2020.

Le taux d'impôt courant au 31 mars 2021 s'élève à 27,4% (27,5% au 31 mars 2020).

6. RÉSULTAT NET COURANT

Le **résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère** s'établit à 188 millions d'euros au 31 mars 2021 contre 121 millions d'euros au 31 mars 2020. Hors plus ou moins-values de cessions financières nettes d'impôts, le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère progresse de +64% à change constant, à 186 millions d'euros contre 117 millions d'euros au 31 mars 2020.

C] ÉVOLUTION DU FREE CASH FLOW ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le **Free cash-flow net** s'élève à -127 millions d'euros au 31 mars 2021 contre -595 millions d'euros au 31 mars 2020, soit une amélioration de 468 millions d'euros.

L'évolution du free cash-flow net par rapport au 31 mars 2020 reflète :

- l'augmentation de l'EBITDA portée par le rebond de l'activité dans nos principaux métiers dans la lignée du quatrième trimestre 2020 et l'intensification des efforts d'efficacité opérationnelles et commerciales
- des investissements industriels nets en baisse de 7,0% en courant (-7,4% à change constant) à 426 millions d'euros, comprenant :
 - des investissements de maintenance à hauteur de 182 millions d'euros (soit 3% du chiffre d'affaires);
 - des investissements de croissance sur le portefeuille existant de 186 millions d'euros (contre 180 millions au 31 mars 2020);
 - des investissements discrétionnaires qui s'élèvent à 58 millions d'euros en baisse de -11 millions d'euros par rapport à 2020.

- La forte amélioration de l'évolution saisonnière du besoin en fond de roulement qui s'élève à -480 millions d'euros contre une dégradation de -794 millions d'euros en mars 2020.

L'**endettement financier net** s'établit à 13 509 millions d'euros, contre 13 217 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Par rapport au 31 décembre 2020, la variation de l'**endettement financier net** est principalement portée par :

- la génération du free cash-flow net de l'exercice à hauteur de -127 millions d'euros;
- des investissements financiers nets à hauteur de 41 millions d'euros (y compris frais d'acquisition et endettement entrant) qui incluent notamment l'impact de l'acquisition d'une unité d'engrais organiques en France.

L'Endettement financier net est par ailleurs impacté par un effet de change défavorable de -131 millions d'euros au 31 mars 2021 par rapport au 31 décembre 2020⁵.

⁵ Principalement porté par des impacts défavorables sur la livre sterling (-53 millions d'euros), le dollar américain (-42 millions d'euros), le dollar de Hong-Kong (21 millions d'euros) et dans une moindre mesure par le dollar canadien (-9 millions d'euros).

**Annexe 2 – Autres communiqués de presse diffusés depuis la publication
du Document d'Enregistrement Universel**

GROUPE RENAULT, VEOLIA & SOLVAY UNISSENT LEURS FORCES POUR RECYCLER EN CIRCUIT FERMÉ LES MÉTAUX DES BATTERIES ÉLECTRIQUES EN FIN DE VIE

Ce consortium illustre un nouveau type de collaboration sur la chaîne de valeur de la batterie électrique dans le but de préserver les ressources, réduire les émissions de carbone et créer de la valeur.

Bruxelles et Paris, le 18 mars 2021. Le Groupe Renault, acteur majeur de l'industrie automobile, avec Veolia, leader mondial de la gestion optimisée des ressources, et Solvay, leader de la chimie avancée et de l'innovation scientifique, ont le plaisir d'annoncer leur partenariat pour la mise en place d'un écosystème circulaire des métaux issus des batteries électriques en Europe.

Le consortium créé en septembre 2020 entre [Veolia](#) et [Solvay](#), est ainsi renforcé par l'engagement pionnier et l'expérience du Groupe Renault en matière d'économie circulaire et de cycle de vie des batteries des véhicules électriques. Fort de l'expertise de Solvay dans l'extraction chimique des métaux de batteries et du savoir-faire acquis depuis dix ans par Veolia dans le démantèlement et le recyclage des batteries lithium-ion via des procédés hydrométallurgiques, le partenariat vise à faire de cette complémentarité un avantage stratégique et un levier de compétitivité.

Alors que le nombre de véhicules électriques en circulation devrait passer de 10 millions en 2020 à plus de 100 millions d'ici 2030 dans le monde*, un accès stable et responsable aux métaux des batteries constitue un enjeu crucial.

Dans ce contexte, les trois partenaires ambitionnent de **constituer une source d'approvisionnement sûre et durable de métaux stratégiques pour les batteries**, tels que le cobalt, le nickel et le lithium. Pour atteindre cet objectif, les entreprises entendent s'appuyer sur leur expertise respective à chaque étape de la chaîne de valeur - depuis la collecte des batteries en fin de vie en passant par le démantèlement, puis l'extraction et la purification des métaux - et en améliorant les processus mécaniques et hydrométallurgiques existants pour le recyclage des batteries. Grâce à la combinaison des technologies de pointe développées par Solvay et Veolia, les métaux stratégiques seront extraits et purifiés en matériaux de haute pureté prêts à être réutilisés dans la fabrication de nouvelles batteries. Auparavant récupérés sous une forme destinée à de seules applications métallurgiques, ce nouveau procédé en boucle fermée contribuera à la **réduction de l'empreinte environnementale des futures batteries de véhicules électriques**.

Les trois partenaires sont déjà activement engagés dans une phase expérimentale impliquant **la mise en place d'une usine pilote en France, à l'échelle préindustrielle**, capable d'extraire et de purifier les métaux contenus dans les batteries en fin de vie.

Luca de Meo, CEO de Renault, a déclaré : " *Le Groupe Renault a une approche globale du cycle de vie des batteries : depuis la réparation pour prolonger leur durée de vie automobile, en passant par le développement d'applications de seconde vie pour le stockage de l'énergie, jusqu'à la mise en place d'un système de collecte et de recyclage des batteries. Aujourd'hui, nous sommes fiers de renforcer notre engagement environnemental en nous associant à Veolia et Solvay. Dans un contexte de mobilité électrique croissante, notre objectif est de mettre en œuvre des solutions de recyclage innovantes et sobres en carbone afin d'ouvrir la voie à un approvisionnement durable en matériaux stratégiques pour les batteries. Ensemble, nous allons tirer avantage de notre présence sur l'ensemble de l'écosystème électrique en Europe pour asseoir une position forte sur le marché stratégique des matériaux de batteries et générer de la valeur au-delà de l'automobile.*"

Antoine Frérot PDG de Veolia, a commenté : " *Face à l'ampleur des enjeux environnementaux auxquels le monde est confronté, la transformation écologique est une urgence. Avec le Groupe Renault qui rejoint Veolia et Solvay, nous faisons collectivement un pas de plus vers des solutions en circuit fermé pour préserver les ressources naturelles. Cela montre comment des entreprises travaillant ensemble peuvent imaginer et mettre en œuvre de nouvelles solutions qui améliorent notre environnement et renouvellent nos économies.*"

*[Référence](#)

Ilham Kadri, CEO du Groupe Solvay, a ajouté: *"Ce consortium est un bel exemple de partenariat dans la chaîne de valeur qui permet de créer une économie circulaire pour les métaux de batteries. Nous sommes ravis que le Groupe Renault rejoigne le consortium, en tant que partenaire stratégique dans la boucle circulaire. Leur apport de matières premières pour le recyclage permet en effet de réinjecter les métaux purifiés dans le cycle de la batterie. Ce projet illustre d'ailleurs la manière dont Solvay joint le geste à la parole dans le cadre de son plan de développement durable Solvay One Planet, qui vise à au moins doubler nos revenus générés dans une économie circulaire d'ici 2030."*

A propos du Groupe Renault

Le Groupe Renault est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente.

Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, le Groupe Renault s'appuie sur la complémentarité de ses 5 marques - Renault – Dacia – LADA- Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, il réunit aujourd'hui plus de 180 000 collaborateurs et a vendu 2,95 millions de véhicules en 2020.

Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, le Groupe Renault a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2050.

A propos de Veolia

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

A propos de Solvay

Solvay est une entreprise fondée sur la science dont les technologies apportent des avantages dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Avec plus de 23 000 employés dans 64 pays, Solvay unit les personnes, les idées et les éléments afin de réinventer le progrès. Le Groupe cherche à créer une valeur partagée durable pour tous, notamment grâce à son programme Solvay One Planet qui s'articule autour de trois piliers : la protection du climat, la préservation des ressources et la promotion d'une meilleure qualité de vie. Les solutions innovantes du Groupe contribuent à la création de produits plus sûrs, plus propres et plus durables que l'on trouve dans les maisons, les aliments et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils intelligents, les applications médicales, les systèmes de purification de l'eau et de l'air. Fondée en 1863, Solvay se classe aujourd'hui parmi les trois premières entreprises mondiales pour la grande majorité de ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires net de 9 milliards d'euros en 2020. Solvay est cotée sur Euronext Bruxelles et Paris (SOLB), et aux États-Unis, où ses actions (SOLVY) sont négociées dans le cadre d'un programme ADR de niveau 1. Pour en savoir plus, consultez le site www.solvay.com.

Relation Médias Groupe

Veolia

Sophie Gaucher

sophie.gaucher@veolia.com

+33 6 79 42 12 06

Groupe Renault

Delphine Dumonceau

delphine.dumonceau-costes@renault.com

+33 6 09 36 40 53

Solvay

Anne-Elisabeth Mourey

anne-elisabeth.mourey@solvay.com

+33 6 07 66 31 94

**Référence*

Communiqué de presse

Paris. 21 mars 2021

Veolia n'est pas intéressé par le démantèlement de Suez proposé par M. Philippe Varin

La direction de Suez tente en vain ce jour de créer de l'incertitude là où il n'y en pas : Veolia ne vendra pas ni n'échangera sa participation de 29,9% au capital de Suez ; l'offre publique d'achat déposée par Veolia demeure irrévocable même après l'activation de l'entité néerlandaise, et c'est la seule à porter sur l'ensemble du capital de Suez ; la proposition faite par Veolia il y a une dizaine de jours de garantir en cas d'accord préalable l'intégrité de Suez en France représente les meilleurs efforts possibles de Veolia pour donner au nouveau Suez une taille lui permettant de se développer, y compris hors de France, tout en garantissant grâce à l'entreprise à mission Meridiam la stabilité de son actionnariat pendant 25 ans, la préservation de l'intégralité de l'emploi et des acquis sociaux, le maintien d'une véritable et solide concurrence et le doublement des investissements dans les 5 à 7 prochaines années.

Il ne saurait y avoir de discussions avec la direction de Suez :

- tant qu'un accord n'aura pas été formellement exprimé au préalable par le Conseil d'administration de Suez sur ce périmètre du nouveau Suez proposé par Veolia ;
- tant que l'entité néerlandaise, qui porte gravement atteinte à l'intérêt social et à la valeur de Suez, n'aura pas été dissoute ;
- tant que les cessions précipitées des actifs stratégiques de Suez à l'international n'auront pas été suspendues ;
- tant que les procédures judiciaires lancées à l'initiative de Suez n'auront pas été retirées.

Veolia note par ailleurs que l'évident conflit d'intérêt dont témoigne le communiqué de Suez est choquant et surprenant : l'approche des dirigeants de Suez, qui consiste à favoriser leur intérêt personnel et patrimonial en offrant à deux fonds court-termistes de choisir à la carte leurs actifs, contrevient à l'intérêt social du Groupe et à celui des actionnaires, qui n'ont toujours qu'une offre fantôme face à celle de Veolia.

Il appartiendra naturellement aux actionnaires de Suez de se prononcer sur ces différentes questions qui engagent l'avenir du groupe, et aux tribunaux de statuer sur la responsabilité individuelle des administrateurs concernés.

A propos de Veolia

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sophie Gaucher

Tel.+ 33 6 79 42 12 06

sophie.gaucher@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80

investor-relations@veolia.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 Mars 2021
Paris, FRANCE

L'éco-SIM carte de Thales et Veolia : L'histoire d'un réfrigérateur recyclé en carte SIM

- Thalès et Veolia s'associent pour créer la première carte SIM éco-conçue à partir de plastique recyclé.
- L'utilisation de matière recyclée dans un processus de fabrication industrielle permettrait d'éviter la production de près de 5000 tonnes de plastiques vierges par an.
- L'éco-SIM carte soutient les objectifs ambitieux de développement durable de Thales et de ses clients opérateurs mobiles.



En 2020, plus de quatre milliards et demi de cartes SIM ont été produites dans le monde, un marché que Thales et Veolia ont décidé de verdir ensemble.

Le polymère, plastique en concentration dans les déchets électroménagers, est transformé en France sur l'usine de recyclage de Veolia. C'est à partir de cette nouvelle matière recyclée que les ingénieurs de Thales, en collaboration avec des experts Veolia, ont développé un procédé de fabrication spécifique pour les cartes SIM, répondant aux exigences industrielles.

L'empreinte carbone de l'éco-SIM carte est neutre. Les émissions de Co2 associées à sa fabrication et aux composants électroniques non-recyclables, sont intégralement compensées par le programme global de compensation carbone de Thales.

Ce produit innovant permet d'accompagner les opérateurs mobiles dans leur transformation écologique et de répondre au plus près aux préoccupations environnementales de leurs abonnés.

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 Mars 2021
Paris, FRANCE

« Grâce à des sociétés visionnaires et responsables comme Thales, tous les objets du quotidien pourraient bientôt être composés en majeure partie de matière recyclée. Ce seul exemple de la carte SIM laisse imaginer l'immense champ des possibles en matière d'éco-conception. Nos solutions d'écologie industrielle, comme cette boucle d'économie circulaire, nous permettent d'accompagner nos clients dans leur transformation écologique » déclare **Anne le Guennec, Directrice générale de l'activité Recyclage et Valorisation des Déchets de Veolia en France.**

« Ce projet d'innovation en partenariat avec Veolia a pour but d'accompagner au mieux nos clients télécom dans leur transition environnementale, en soutenant la transformation de déchets en cartes SIM éco responsable » déclare **Emmanuel Unguran, Vice-président de Thales Mobile Connectivity Solutions.** « Cet engagement à long terme fait partie intégrante des ambitions en développement durable et en responsabilité sociale du groupe, et donne aux opérateurs mobiles une nouvelle opportunité de s'engager en matière de durabilité auprès des consommateurs. »

A propos de Thales

Thales (Euronext Paris : HO) est un leader mondial des technologies de pointe qui investit dans les innovations du numérique et de la « deep tech » – connectivité, big data, intelligence artificielle, cybersécurité et calcul quantique – pour construire un avenir de confiance, essentiel au développement de nos sociétés. Le Groupe propose à ses clients – entreprises, organisations et États – dans les domaines de la défense, de l'aéronautique, de l'espace, du transport et de l'identité et de la sécurité numériques des solutions, services et produits qui les aident à remplir leurs missions critiques, en portant à l'individu une attention centrale dans chaque prise de décision.

Thales compte 81 000 collaborateurs dans 68 pays. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros.

A propos de Veolia

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 Mars 2021
Paris, FRANCE

RELATIONS MÉDIAS GROUPE

Thales

Vanessa Viala

+33 6 07 34 00 34

vanessa.viala@thalesgroup.com

Veolia

Sophie Gaucher

+33 6 79 42 12 06

sophie.gaucher@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, 5 avril 2021

Veolia appelle Suez au dialogue afin de construire ensemble le champion mondial de la transformation écologique

Veolia prend acte du communiqué du 2 avril 2021 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui considère que les modifications que la société Suez a apportées au dispositif de la fondation de droit néerlandais, combinées au soutien à la proposition du consortium Ardian-GIP négociée et acceptée par le conseil d'administration, portent atteinte aux principes de transparence et d'intégrité du marché, de loyauté dans les transactions et la compétition, ainsi qu'au libre jeu des offres et de leurs surenchères.

Dès lors que Suez se sera conformée aux principes rappelés par l'AMF, Veolia appelle Suez au dialogue afin de parvenir à apaiser la situation et permettre à l'ambitieux projet industriel porté par Veolia de se réaliser, et ce dans un esprit constructif respectueux de l'intérêt des deux sociétés, d'une saine concurrence en France et plus largement de l'économie française. Veolia invite donc les dirigeants de Suez à désactiver dès à présent la fondation et à saisir l'opportunité d'une discussion raisonnable permettant enfin le dénouement positif de la situation.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations Presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Sophie Gaucher

sophie.gaucher@veolia.com

+33 (0)6 79 42 12 06

Communiqué de presse

Paris, 6 avril 2021

En contradiction avec sa communication et au détriment de ses actionnaires, Suez semble encore vouloir tout faire pour rendre impossible la conclusion d'un accord avec Veolia

Dans une succession de communiqués de presse caractéristiques des dernières semaines, et sans tenir compte de l'évolution de la situation, Suez annonce ce matin souhaiter parvenir à une solution négociée avec Veolia, tout en confirmant avoir signé un accord avec l'opérateur australien Cleanaway Waste Management Ltd. pour la cession des activités de déchets en Australie, pourtant clairement identifiées comme stratégiques par Veolia dès l'annonce de son projet industriel et dans l'offre déposée à l'AMF le 8 février dernier.

Cette nouvelle cession, qui réduirait mécaniquement le périmètre des activités destinées à rejoindre le Groupe Veolia, est manifestement incompatible avec l'objectif prétendument recherché par Suez de mieux valoriser l'entreprise et de parvenir rapidement à un accord. Elle constitue un obstacle supplémentaire pour la réalisation de l'offre soutenue par Veolia, aggravant de fait un mécanisme de défense pourtant jugé contraire aux règles et principes directeurs applicables aux offres publiques par l'Autorité des marchés financiers. Elle participe de la même stratégie, visant d'une part à faire croire à l'existence d'alternatives crédibles, sur la base d'accords soumis à tant de conditions qu'ils en deviennent artificiels, et d'autre part de permettre à Suez d'imposer à Veolia les termes de son offre publique.

Cette opération de cession se fait par ailleurs à des conditions contraires à l'intérêt social de Suez, qui se prive d'un actif rentable dans une région attractive, et aux intérêts de ses actionnaires, la cession ne pouvant qu'impacter négativement l'offre de Veolia. Cette vente, dont la réversibilité est surprenante et irrégulière, puisque Veolia devrait, pour ce faire, rentrer dans le cadre fixé par le conseil d'administration de Suez le 21 mars 2021, et qui a été dénoncé par l'AMF, contient une seule disposition certaine, à savoir le transfert à Cleanaway d'un certain nombre d'actifs significatifs et très rentables, sans la moindre mise en concurrence, et à un prix bradé de 501 millions de dollars australiens (6,8x l'EBITDA normalisé publié par Cleanaway).

Veolia continue à mettre en œuvre tous les moyens de droit pour empêcher la cession de ces actifs stratégiques et pour, le cas échéant, les faire annuler. Elle se réserve par ailleurs le droit de demander une expertise de gestion sur cet accord anormalement avantageux pour un opérateur étranger concurrent de Suez et de Veolia.

Malgré le jusqu'au-boutisme de la direction de Suez, qui continue à recourir à des procédés qui n'ont ni sens industriel, ni sens financier, et ce en dépit du rappel à l'ordre de l'AMF et de la main tendue par Veolia, le Groupe continue à proposer à Suez de discuter sereinement de son projet, et dans cet objectif de cesser son propre démantèlement et de désactiver la fondation néerlandaise.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations Presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Sophie Gaucher

sophie.gaucher@veolia.com

+33 (0)6 79 42 12 06

Communiqué de presse

Paris, 12 avril 2021

Veolia et Suez annoncent être parvenus à un accord permettant le rapprochement entre les deux groupes

Veolia et Suez annoncent que leurs conseils d'administration respectifs ont atteint, hier soir, un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux groupes.

Les deux groupes se sont mis d'accord sur un prix de 20,50 € par action Suez (coupon attaché) conditionné à la conclusion de l'accord de rapprochement. Sous réserve de l'obtention d'une attestation d'équité conformément à la réglementation en vigueur, cette offre serait recommandée par le Conseil d'administration de Suez lors de la signature des accords définitifs.

L'accord permettrait :

- la constitution d'un nouveau Suez composé d'actifs formant un ensemble cohérent et pérenne sur le plan industriel et social, et doté d'un réel potentiel de croissance, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 milliards d'€.
- la mise en œuvre du projet de Veolia de constitution du champion mondial de la transformation écologique, de l'ordre de 37 milliards d'€ de chiffre d'affaires, au travers de l'offre publique d'achat de Suez, au sein duquel demeureront tous les actifs stratégiques identifiés par Veolia.
- la réitération des engagements sociaux de Veolia pour une durée de quatre ans après la clôture de l'offre.
- dans une perspective d'intégration et de mixité des équipes, des engagements à prendre par Veolia en matière de composition des équipes de direction du siège et des pays.

Les deux groupes proposent que le nouveau Suez issu de cet accord soit détenu par un groupe d'actionnaires comprenant des partenaires financiers des deux groupes et les salariés. L'actionnariat du nouveau Suez devra être majoritairement français.

Afin de garantir les conditions du développement à long terme du nouveau Suez :

- Ses actionnaires devront souscrire aux engagements sociaux pour quatre ans à compter de la clôture de l'OPA ;

- Ses actionnaires devront s'engager à conserver par principe leurs positions sur le long terme.
- Son périmètre sera constitué des activités de Suez dans l'eau municipale et le déchet solide en France (y compris CIRSEE le principal centre de recherche en France), ainsi que des activités de Suez notamment dans l'eau et dans les géographies suivantes : Italie (y compris la participation dans Acea), République tchèque, Afrique (y compris la Lydec), Asie Centrale, Inde, Chine, Australie, et les activités monde digitales et environnementales (SES).

Cet accord de principe prévoit également :

- La résiliation des accords avec Cleanaway conformément à leurs termes concernant la cession des actifs en Australie (sous réserve des actifs de Sydney) et la suspension de toute autre cession significative, ce qui permet à Veolia d'acquérir notamment l'ensemble des actifs désignés comme stratégiques dans le projet de note d'information déposé le 8 février dernier auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- La désactivation de la fondation néerlandaise dans le cadre des annonces de Suez ;
- La suspension des procédures en cours et, lors de la signature des accords définitifs, le désistement de Suez et de Veolia de l'ensemble des contentieux en cours et l'absence d'introduction de nouvelles procédures entre eux ;
- La pleine coopération de Suez, de Veolia et des actionnaires du nouveau Suez pour l'obtention dans les meilleurs délais et conditions possibles de toutes les autorisations nécessaires (concurrence, investissements étrangers, etc.) ;

Les deux groupes ont convenu de conclure des accords définitifs de rapprochement d'ici le 14 mai prochain.

Philippe Varin a déclaré : « *Nous avons appelé de nos vœux une solution négociée depuis de longues semaines et nous avons aujourd'hui trouvé un accord de principe qui reconnaît la valeur de SUEZ. Nous serons vigilants à ce que les conditions soient réunies pour parvenir à un accord définitif permettant de mettre fin au conflit entre nos deux sociétés et offrant des perspectives de développement* ».

Bertrand Camus a déclaré : « *cet accord de principe donne toutes ses chances à l'obtention d'une solution globale qui offrirait les garanties sociales indispensables pour l'ensemble des salariés et des perspectives. Je voudrais remercier toutes les équipes de SUEZ pour leur formidable mobilisation dans la mise en œuvre du plan stratégique SUEZ 2030 dont chacun peut être fier. Je sais que je peux compter sur elles pour rester concentrées dans les prochains mois pour assurer la meilleure qualité de service à nos clients* ».

Antoine Frérot a déclaré : « *Je suis particulièrement heureux d'annoncer aujourd'hui la conclusion d'un accord entre Suez et Veolia qui permet la construction du champion mondial de la transformation écologique autour de Veolia, en offrant à la France un acteur de référence dans un secteur qui est probablement le plus important de ce siècle. Cet accord est bénéfique pour tout le monde : il garantit la pérennité de Suez en France de manière à préserver la concurrence et il garantit l'emploi. Toutes les parties prenantes des deux groupes*

sortent donc gagnantes. Le temps de l'affrontement est terminé, le temps du rapprochement commence ».

Disclaimer

Veolia Environnement est une société dont les actions sont négociées sur Euronext Paris. Ce document contient des "forward-looking statements" au sens de l'U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces derniers ne garantissent pas une performance future. Les résultats pourraient différer sensiblement en cas de survenance de certains risques ou incertitudes, beaucoup hors du contrôle de Veolia.

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations Presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Sophie Gaucher

sophie.gaucher@veolia.com

+33 (0)6 79 42 12 06

Communiqué de presse

Paris, 15 avril 2021

La cour d'appel de Versailles confirme que Veolia a pleinement respecté ses obligations à l'égard des salariés de Suez à l'occasion de l'acquisition des 29,9 %

Dans un arrêt rendu le 15 avril 2021, la cour d'appel de Versailles constate que Veolia a respecté les droits et attributions des instances représentatives du personnel de Suez en transmettant les documents et les informations susceptibles d'être communiqués au stade de l'acquisition des 29,9 % de Suez auprès d'Engie.

Cette décision confirme définitivement Veolia dans ses droits d'actionnaire.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations Presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère
edouard.de-la-loyere@veolia.com
+33 (0)6 76 47 14 44

Communiqué de presse

Paris, le 21 avril 2021

VEOLIA FAIT CAMPAGNE POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Dans sa nouvelle campagne lancée le 6 avril 2021, le groupe Veolia met en lumière ses solutions qui changent la donne pour répondre à 4 défis majeurs liés à la transformation écologique : le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les pollutions et la raréfaction des ressources.

Être l'acteur de référence de la transformation écologique dans le monde, c'est l'ambition que s'est fixée Veolia dans le cadre de son plan stratégique Impact 2023. Un cap qui vient soutenir sa mission "Ressourcer le monde" et s'inscrit dans la raison d'être du Groupe.

Pour porter haut et fort cette conviction, Veolia a lancé une nouvelle campagne de communication pour mettre en avant les solutions concrètes et radicales qu'elle propose dans les métiers de l'eau, de l'énergie et des déchets. Des solutions à impact positif pour toutes ses parties prenantes : consommateurs, clients, partenaires, actionnaires et la société dans son ensemble.

Signée Havas Paris, cette campagne propose 10 visuels différents dans la presse généraliste et spécialisée, sur les réseaux sociaux et en ligne en France et dans la quarantaine de pays où Veolia est présent à travers le monde. Chacun de ces formats invite le lecteur à découvrir une action de Veolia, en lien avec ses métiers, et symbolisée par des "couples de mots" se transformant sous nos yeux.

Laurent Obadia, directeur de la communication de Veolia a déclaré : *"Nous sommes entrés dans le temps de la construction d'un grand champion mondial de la transformation écologique et les défis qui sont devant nous sont immenses. Une grande partie des solutions de demain sont à imaginer. L'objectif de cette campagne inédite est de sensibiliser le grand public sur ces enjeux cruciaux"*



Pour en savoir plus, retrouvez l'ensemble des contenus de la campagne sur le site de Veolia : <https://www.veolia.com/fr/transfo-eco>, ainsi qu'une vidéo manifeste explicative de l'ambition d'entreprise, des informations et des chiffres clés sur chacune des solutions.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère

Tel. + 33 1 85 57 73 71

edouard.de-la-loyere@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, 22 avril 2021

Assemblée générale mixte du 22 avril 2021

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement, réunie ce jour au siège administratif de la Société, sous la présidence de son président-directeur général, M. Antoine Frérot, a **approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises avec un quorum de 66,43 %**.

En raison des mesures sanitaires imposées dans le cadre de l'épidémie de la Covid-19 et en application des mesures d'urgence adoptées par le gouvernement français, cette assemblée s'est tenue à **huis clos**, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, et a été diffusée en **direct**, sa retransmission étant accessible sur le site internet de la Société.

Les résolutions n° 17 à 19 relatives à l'augmentation de capital, qui vise à financer en partie le projet de rapprochement entre Suez et Veolia, ont été largement adoptées par les actionnaires de Veolia. Ce vote souligne la confiance et le soutien des actionnaires dans les équipes de Veolia pour bâtir un champion mondial de la transformation écologique.

Les résolutions approuvées portent sur :

- **l'approbation des comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020 ;**
- **la fixation du dividende** au titre de l'exercice 2020 à **0,70 euro par action**. Ce dividende payable en numéraire sera détaché de l'action le 10 mai 2021 et **mis en paiement à compter du 12 mai 2021 ;**
- **le renouvellement des mandats d'administrateurs de la Caisse des dépôts et consignations représentée par M. Olivier Mareuse et de Mme Marion Guillou** ainsi que **la nomination de M. Pierre-André de Chalendar en qualité d'administrateur** pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- **l'ajustement du critère de performance économique interne des plans d'actions de performance 2018, 2019 et 2020 ;**
- **la rémunération versée au cours de l'exercice 2020 ou attribuée au titre du même exercice** à M. Antoine Frérot à raison de son mandat de président-directeur général ;
- **les informations relatives à la rémunération 2020 des mandataires sociaux** (hors dirigeant mandataire social) ;
- **la politique de rémunération** du président-directeur général et des mandataires sociaux **au titre de l'exercice 2021 ;**
- **les délégations financières** consenties au conseil d'administration **dans le cadre du projet de rapprochement avec Suez ;**
- **les délégations financières** consenties au conseil d'administration **dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié ;**
- **l'autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à des attributions d'actions de performance** au profit des **membres du personnel salarié du groupe et des mandataires sociaux de la Société ;**

- **la modification des statuts** de la Société aux fins de permettre la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires.

À l'issue de cette assemblée générale mixte, **le conseil d'administration** de Veolia Environnement **se compose de treize administrateurs** dont neuf administrateurs indépendants sur un total de onze administrateurs (hormis les deux administrateurs représentant les salariés), soit 81,81 % et cinq administratrices, soit 45,45 %¹ :

- M. Antoine Frérot, *Président-directeur général* ;
- M. Louis Schweitzer, *vice-président* ;
- Mme Maryse Aulagnon, *administratrice référente* ;
- M. Jacques Aschenbroich² ;
- Caisse des dépôts et consignations, représentée par M. Olivier Mareuse ;
- M. Pierre-André de Chalendar ;
- Mme Isabelle Courville ;
- Mme Clara Gaymard ;
- Mme Marion Guillou ;
- M. Franck Le Roux, *administrateur représentant les salariés* ;
- M. Pavel Páša, *administrateur représentant les salariés* ;
- Mme Nathalie Rachou ;
- M. Guillaume Texier.

Compte tenu de sa nouvelle composition, le conseil d'administration, qui s'est tenu ce jour, a actualisé la **composition de ses comités** qui est la suivante :

- **Comité des comptes et de l'audit** : Mme Nathalie Rachou (Présidente), M. Jacques Aschenbroich², Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés), M. Olivier Mareuse et M. Guillaume Texier.
- **Comité des nominations** : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon, M. Pierre-André de Chalendar et Mme Isabelle Courville.
- **Comité des rémunérations** : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer.
- **Comité recherche, innovation et développement durable** : Mme Isabelle Courville (Présidente), M. Jacques Aschenbroich², Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

Par ailleurs, le conseil d'administration a réaffirmé la poursuite de sa politique de dialogue et d'engagement actionnarial initiée depuis plusieurs années.

Le résultat détaillé des votes et l'intégralité de la retransmission de l'Assemblée Générale Mixte sont disponibles sur le site de Veolia : <https://www.veolia.com/fr/groupe/finance/actionnaires>

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : *VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe Veolia

Laurent Obadia – Edouard de La Loyère
Tel. + 33 (0)1 85 57 73 71
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 (0)1 85 57 84 78
investor-relations@veolia.com

¹ Hors administrateurs représentant les salariés en application des articles L. 225-27-1 et L. 22-10-7 du Code de commerce.

² Le conseil d'administration précise que la démission de M. Jacques Aschenbroich prendra effet à compter du 28 mai 2021.

Communiqué de presse

Paris, 4 mai 2021

Déport de la Caisse des Dépôts en application du règlement intérieur de Veolia

Veolia salue la décision de la Caisse des Dépôts de se déporter des délibérations et décisions que serait conduit à prendre le Conseil d'administration de Veolia pendant la durée du projet de rapprochement avec Suez et qui reflète le très haut standard de gouvernance du groupe.

En effet, la Caisse des Dépôts est à la fois un actionnaire important de Veolia, représentée à ce titre à son conseil d'administration, et l'un des investisseurs candidats à l'acquisition du futur nouveau Suez issu du rapprochement entre les groupes Suez et Veolia.

Veolia remercie donc la Caisse des dépôts pour cette décision temporaire prise en application des dispositions du règlement intérieur de Veolia, et dont l'effet est immédiat afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : VIE) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe Veolia

Laurent Obadia – Edouard de La Loyère
Tel. + 33 (0)1 85 57 73 71
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 (0)1 85 57 84 78
investor-relations@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, 14 mai 2021

Veolia et SUEZ ont signé un accord de rapprochement et un *Memorandum of Understanding* avec Meridiam - GIP - Caisse des dépôts/CNP Assurances pour la reprise du nouveau SUEZ

Veolia et SUEZ annoncent avoir signé un accord de rapprochement, confirmant les termes de l'accord de principe conclu le 11 avril dernier, après approbation de leurs Conseils d'administration respectifs. Cet accord :

- permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques nécessaires à son projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, tout en garantissant un périmètre industriel et social cohérent et pérenne pour le nouveau SUEZ,
- réitère les engagements sociaux pris par Veolia,
- confirme que le prix d'acquisition par action du Groupe SUEZ sera relevé à 20,50 € (coupon attaché).

Cette offre révisée de Veolia devrait être recommandée par le Conseil d'administration de SUEZ avant le 29 juin, après l'obtention d'une attestation d'équité par l'expert indépendant (Finexsi) et avis du Comité de Groupe.

Veolia et SUEZ accueillent avec satisfaction l'offre déposée par le Consortium d'investisseurs pour la création du nouveau SUEZ.

Un *Memorandum of Understanding* a été signé entre SUEZ, Veolia, et le Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam - GIP - CDC/CNP en vue de la création d'un nouveau SUEZ, qui aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros comprenant les activités Eau et Propreté France de SUEZ ainsi que des actifs internationaux, des perspectives de croissance et des capacités d'innovation en France et à l'international. L'accord encadre la négociation des termes finaux de l'accord à conclure entre SUEZ, Veolia et le Consortium sur la base de l'offre indicative remise par le Consortium. L'offre du Consortium demeure soumise à plusieurs conditions, notamment concernant la *due diligence* des investisseurs.

L'offre remise par le Consortium a été examinée par les Conseils d'administration de Veolia et de SUEZ qui la considèrent satisfaisante au regard de leurs objectifs du 11 avril dernier, notamment en ce qui concerne la gouvernance du nouveau SUEZ, les engagements sociaux et la cohérence de la valeur d'entreprise avec la valorisation du Groupe SUEZ au prix révisé de 20,50€ par action offert par Veolia. Le Consortium s'engage sur le long terme auprès du nouveau SUEZ et sera en mesure d'apporter un soutien à son développement et sa croissance.

Concomitamment à l'issue de l'offre publique de Veolia, GIP et Meridiam à hauteur de 40 % du capital chacun, et du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations (dont la CNP Assurances) à hauteur de 20 % du capital, deviendraient les actionnaires du nouveau SUEZ. L'offre du Consortium prévoit un actionnariat salarié à hauteur de 3% initialement, et qui pourrait être portée à 10 % du capital d'ici à 7 ans.

Antoine Frérot, Président – Directeur général de Veolia a déclaré : « *Cet accord représente un pas de géant pour Veolia, pour l'école française de la transformation écologique et pour la préservation de l'environnement. Je suis très heureux d'accueillir prochainement les équipes de SUEZ concernées par notre projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, et très satisfait de pouvoir dans le même temps garantir au nouveau SUEZ un développement solide, stable et durable : comme je m'y étais engagé, cet accord ne fait que des gagnants* ».

Philippe Varin, Président du Conseil d'administration de SUEZ a déclaré : « *L'accord de rapprochement entre nos deux groupes permet de préserver la place prépondérante de la France dans les services essentiels à l'environnement. Le nouveau SUEZ pourra s'appuyer sur son savoir-faire technologique et industriel pour se développer dans les métiers de l'eau et des déchets, avec le soutien d'un Consortium robuste. Veolia pourra bénéficier du soutien des équipes de SUEZ qui le rejoindront et mettra ainsi en œuvre son projet* ».

Bertrand Camus, Directeur général de SUEZ a déclaré : « *Avec cet accord, le nouveau SUEZ bénéficiera d'une base industrielle et technologique robuste. Porté par un actionnariat stable avec une place importante réservée aux salariés, le futur Groupe aura une forte capacité de développement à l'international et une solide capacité d'investissements pour assurer la meilleure qualité de service à nos clients. Cet accord est la reconnaissance de la qualité de toutes les équipes de SUEZ que je tiens à remercier pour leur engagement et qui sauront le faire perdurer chez Veolia ou dans le futur Groupe* ».

Prochaines étapes du calendrier

Les étapes du calendrier ont été modifiées en fonction des derniers accords :

- A la suite de la signature, début de la procédure d'information-consultation du Comité de Groupe SUEZ relative à l'offre publique.
- Au plus tard le 29 juin 2021 :
 - Avis motivé du Conseil d'administration de SUEZ pour recommandation de l'offre publique,
 - Offre publique rehaussée à 20,50€ par action de Veolia (note d'information et note en réponse déposées à l'Autorité des marchés financiers)
 - Remise d'une offre ferme par le Consortium
- 30 juin 2021 : Assemblée générale de SUEZ.
- A l'issue de la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ, conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ.
- Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de concurrence, SUEZ et Veolia se sont fixés comme objectif commun la concomitance de clôture de l'offre publique et

la cession du nouveau SUEZ au Consortium, prévue pour la fin de l'année 2021.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de la Loyère
+ 33 1 85 57 73 71
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, le 18 mai 2021

SARP, filiale de Veolia, finalise l'acquisition d'OSIS

Veolia annonce ce jour la finalisation de l'acquisition, via sa filiale SARP, de Suez RV OSIS, filiale du groupe Suez, après autorisation de l'Autorité de la concurrence. Spécialisées dans l'entretien de réseaux, d'ouvrages d'assainissement et dans les services de maintenance et nettoyage industriels, les équipes d'OSIS, leurs expertises et compétences viendront renforcer celles de SARP.

Au travers de sa filiale SARP, Veolia dispose de nombreux savoir-faire en matière d'assainissement et de maintenance industrielle sur le territoire français. Le rapprochement de SARP et d'OSIS permettra au groupe Veolia de se positionner comme un acteur de premier plan dans ce domaine et offrira, grâce à leurs complémentarités, la possibilité aux deux entités de proposer de nouveaux services à haute valeur ajoutée à leurs clients publics, tertiaires et industriels, en couvrant l'ensemble du territoire français. Fort de ses 6 700 collaborateurs, le nouvel ensemble représentera un chiffre d'affaires d'environ 750 millions d'euros.

Le feu vert de l'Autorité de la concurrence pour cette acquisition a été donné le 28 avril 2021 sous condition de cession par SARP de 8 agences d'OSIS, situées essentiellement en Ile-de-France.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : VIE) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère
Tel. + 33 1 85 57 73 71
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, 27 mai 2021

Veolia lance “Open Playground” pour co-construire les innovations écologiques du futur

Veolia, entreprise de référence de la transformation écologique, choisit “Change Now” pour le lancement d’Open Playground. Ce nouveau programme d’Open Innovation⁽¹⁾ a pour objectif de co-construire les futures innovations du Groupe avec plusieurs startups⁽²⁾ engagées dans la transformation écologique.

Réussir la transformation écologique suppose de construire collectivement les solutions qui permettront de répondre à l’urgence climatique. C’est dans cet esprit que Veolia lance “Open Playground”, un programme de partage d’expertises qui réunit plusieurs startups engagées pour la planète et Veolia.

Vendredi 28 mai, les équipes de Veolia en charge de l’innovation organiseront une session de pitch inversé pour présenter à des startups, présélectionnées par “Change Now”, des problématiques écologiques émanant du terrain. L’objectif est d’initier des premiers échanges sur les solutions à inventer.

Les pitches inversés porteront sur les domaines suivants :

- **Tracking⁽³⁾ et traçabilité dans la supply chain⁽⁴⁾** (Zones Asie et Amérique du Nord de Veolia)
- **Micro-circularité et maison autonomes** (Zone Afrique Moyen-Orient de Veolia)
- **Boucles vertueuses dans l’industrie de la mode, du textile et du luxe** (Zones France et Amérique du Nord de Veolia)
- **Upcycling⁽⁵⁾ des déchets de l’industrie Agroalimentaire** (Zones Asie et Amérique du Nord de Veolia)

Le calendrier du programme “Open Playground” :

- **Septembre 2021** : sélection des startups et co-construction d’une feuille de route, création de l’équipe, analyse des besoins, “learning expedition”⁽⁶⁾ jusqu’à la mise au point d’un pilote industriel
- **Mars 2022** : premier bilan suivant notamment la viabilité du pilote industriel et sélection des startups qui poursuivront la deuxième partie du programme
- **Septembre 2022** : seconde “Proof of Concept”⁽⁷⁾ et mise en place d’un contrat-cadre pour déployer l’innovation écologique dans le Groupe Veolia

“Le modèle de Veolia est collaboratif par essence : les solutions que nous déployons aux quatre coins du monde ont été inventées hier avec nos clients ou partenaires. Aujourd’hui avec “Open Playground”, nous nous appuyons sur l’agilité des startups, les immergeons au coeur des problématiques de notre business et leur mettons à disposition installations et experts pour leur donner les moyens d’inventer avec nous les innovations écologiques de demain” déclare Claire Falzone, directrice de l’Innovation chez Veolia

- (1) : innovation ouverte
- (2) : jeunes pousses
- (3) : suivi
- (4) : chaîne logistique
- (5) : revalorisation
- (6) : immersion apprenante (au cœur d'une entreprise, de sa culture, de ses procédures...)
- (7) : preuve de concept

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de la Loyère

+ 33 6 76 47 14 44

edouard.de-la-loyere@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80

investor-relations@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, 31 mai 2021

Veolia participe à la première opération pilote de vaccination en entreprise, initiée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et le Ministère des Solidarités et de la Santé

Du 1er juin au 23 juillet 2021, près de 2 600 collaborateurs de Veolia auront l'opportunité d'être vaccinés dans le cadre de l'opération pilote de vaccination en entreprise ARNm Moderna initiée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Cette opération pilote, complémentaire des campagnes de tests PCR et de vaccination déjà mises en place par le Groupe, permettra aux collaborateurs de Veolia un accès facilité à la vaccination. Depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe Veolia est mobilisé, pour protéger la santé de ses collaborateurs, garants de la continuité des services essentiels. En soutien de l'action des pouvoirs publics, Veolia contribue à la lutte collective contre la pandémie.

L'entreprise constitue un relais et un levier de promotion pour déployer la vaccination à grande échelle. Cette opération pilote qui prévoit l'accès à près de 2 600 doses aux collaborateurs volontaires de Veolia, âgés de 18 à 54 ans, sera déployée sur 12 sites en France¹. Pour couvrir l'ensemble du territoire national, le groupe Veolia s'est associé à AAPI Santé, plateforme médicale de médecins et d'infirmiers, Libheros et ACMS² qui compléteront les soins délivrés par les médecins du travail.

Après renseignement d'un questionnaire validé préalablement par un infirmier ou un médecin, les collaborateurs pourront prendre rendez-vous sur le site de vaccination le plus proche de leur lieu de travail via un outil digital sécurisé. Afin de protéger la confidentialité des données médicales des salariés, l'outil est intégralement piloté par les partenaires médicaux de Veolia.

Le déploiement de cette campagne de vaccination est prévu :

- pour la première injection du 1^{er} juin au 8 juin inclus,
- pour la seconde injection entre le 19 et le 23 juillet.

Les injections auront lieu sur le temps de travail des salariés.

“La santé de nos collaborateurs et la continuité des services essentiels sont les deux priorités absolues de Veolia face à cette crise sanitaire. Dans toutes les géographies, nos services de Prévention, Santé et Sécurité au travail mobilisent leurs ressources pour proposer des dispositifs de tests et de vaccination. En France, cette opération pilote d'envergure représente un pas supplémentaire vers la vaccination rapide de nos plus de 50 000 collaborateurs” déclare Antoine Frérot, Président-directeur général de Veolia

¹ Marseille (13), Nantes (44), Ludres (54), Rouen (76), Aubervilliers (93), Toulouse (31), Vaulx-en-Velin (69), Wissous (91), Bègles (33), Limay (78), Saint Thibault (77) et Lille (59)

² Association interprofessionnelle des Centres Médicaux et Sociaux de santé au travail de la région Île-de-France

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : *VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère

+ 33 1 85 57 73 71

edouard.de-la-loyere@veolia.com

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Océan, la Fondation Tara Océan et Veolia organisent leur premier hackathon écologique : le PlankThon Challenge

- **Le PlankThon Challenge, hackathon écologique dédié à la protection de l'Océan se tiendra du 25 au 27 juin 2021.**
- **Au programme : des étudiants du monde entier, 48 heures de code, de data et d'intelligence artificielle pour imaginer, dans un environnement *low power*, des modèles destinés à faciliter le travail des équipes de scientifiques qui étudient l'Océan et les conséquences du changement climatique sur la vie marine**

Paris, le 8 juin 2021 - À partir du 25 juin 17h, heure de Paris, des équipes de 2 à 4 étudiants, auront 48 heures pour trouver le meilleur moyen de qualifier une base de données composées d'environ 130 000 photos de plancton, issues de l'expédition en cours de la Fondation Tara Océan, dans l'Océan Atlantique.

Dans un premier temps il s'agira de labelliser les images, puis de proposer la meilleure façon de visualiser les données recueillies (*dataviz*). L'approche de labellisation choisie devra être *low power*, afin de permettre son utilisation sur du matériel frugal, type Raspberry Pi. À terme, les meilleurs modèles seront embarqués sur la goélette *Tara* lors de futures expéditions scientifiques mais aussi par des passionnés de la mer, pour fonctionner sur le Planktoscope (microscope automatisé développé par la Plankton Planet et l'université de Stanford, qui permet non seulement d'observer le plancton, mais aussi de capturer des images en flux pour quantifier la biodiversité présente en un site donné).

Pendant toute la durée du PlankThon Challenge, des experts et mentors de Veolia et de la Fondation Tara Ocean seront disponibles à distance pour guider la réflexion, accompagner les équipes et répondre aux questions des participants.

Les 8 meilleures équipes à l'issue des 48h de challenge, seront invitées le 1^{er} juillet à *pitcher* leur approche et leur *dataviz*, devant un jury d'experts de Veolia, de la Fondation Tara Océan et du Laboratoire d'Océanographie de Villefranche/Sorbonne Université. Les 3 meilleures équipes se verront attribuer une dotation de matériels et accessoires Raspberry Pi ou équivalents *low power* d'une valeur totale de 20 000€ (à répartir entre elles).

L'équipe gagnante aura de plus le privilège de découvrir la goélette *Tara* et de rencontrer toute l'équipe de la Fondation Tara Océan, en octobre 2022, lors du retour de sa Mission Microbiomes à Lorient (France). Une belle occasion de voir leur solution à l'œuvre.

Les étudiants, les passionnés de code, d'intelligence artificielle, de data ou qui souhaitent s'investir dans la protection des océans sont invités à constituer une équipe de 2 à 4 participants et à soumettre leur candidature au PlankThon Challenge, en utilisant le formulaire suivant : <https://forms.gle/iPJJJLKYYQikKyUw5>

Romain Troublé, Directeur Général de la Fondation Tara Océan : *“C’est formidable de pouvoir solliciter la créativité d’étudiants de toute la planète pour ce Hackathon inédit, ceci s’inscrit dans la continuité de notre collaboration avec la Fondation Veolia depuis 12 ans. L’Océan regorge d’organismes encore méconnus et les nouvelles technologies déployées lors des expéditions de la Fondation Tara Océan génèrent de très nombreuses données pour lesquelles on doit imaginer de nouvelles approches et solutions, afin de les rendre exploitables en low tech, enrichissant ainsi la connaissance de l’Océan et sa protection. “*

Estelle Brachlianoff, Directrice Générale Adjointe en charge des opérations de Veolia : *“La protection des océans est un défi majeur qui appelle à des solutions innovantes. Veolia est engagé dans ce domaine depuis plusieurs années et soutient la recherche, notamment par le mécénat de la Fondation Tara Océan. Avec le PlankThon Challenge, nous avons l’ambition d’accélérer cette démarche, d’inventer les technologies innovantes de demain, d’entretenir l’intelligence collective et d’encourager les étudiants dans une démarche scientifique et écologique. En tant qu’acteur de référence de la transformation écologique, Veolia est constamment en quête d’idées nouvelles et des solutions concrètes au service de l’environnement. J’ai hâte de découvrir la créativité des étudiants dans ce domaine.”*

A propos de la Fondation Tara Océan

La **Fondation Tara Océan** est la première fondation reconnue d’utilité publique consacrée à l’Océan en France. Elle développe une science de l’océan de haut niveau, en collaboration avec des laboratoires internationaux d’excellence, pour explorer, comprendre et anticiper les bouleversements liés aux risques climatiques et environnementaux. Ses deux missions-clés : explorer et partager. Pour faire de l’océan une responsabilité commune et le préserver, la Fondation Tara Océan sensibilise et éduque les jeunes générations pour protéger cet écosystème vital.

A propos de Veolia

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l’entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l’eau, des déchets et de l’énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l’accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d’habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d’affaires consolidé de 26,010 milliards d’euros. www.veolia.com

Contacts

Fondation Tara Océan

Directrice de la Communication

Carole Balducci-Helfer

carole@fondationtaraoccean.org

Veolia

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de la Loyère

+ 33 1 85 57 73 71

edouard.de-la-loyere@veolia.com

8th of June 2021 - World Ocean Day

AN ECOLOGICAL HACKATHON FOR STUDENTS

by **Veolia & Tara Ocean Foundation**

48h

OF ECOLOGICAL
CROWDSOURCING,
AI, DATA SCIENCES
& DATAVIZ

TEAMS
FROM
2 TO 4
STUDENTS

The PlankThon Challenge

#taraoceanfoundation
#exploringandsharing
#plankton
#ocean
#sciences
#research
#data
#imageprocessing
#lowtech

*What is
the beast?*

REWARDS

Invitation to meet Tara Expeditions Team

Raspberry items and Low tech instruments
for a total price of 20,000 euros

REGISTRATION

- 8-23 June 2021
- Hackathon: 25-27 June 2021
- Kick-off: 25th June at 5pm (CET)
- 48H of coding

www.veolia.com/en/careers/plankthon-challenge



Communiqué de presse

Paris, 29 juin 2021

Le Conseil d'administration de SUEZ recommande l'offre publique rehaussée de Veolia au prix de 20,50 € par action (coupon attaché)¹

Le consortium Meridiam – GIP – Caisse des Dépôts / CNP Assurances a remis le 29 juin une promesse d'achat évaluant le nouveau SUEZ à 10,4 milliards €

L'accord de rapprochement conclu le 14 mai 2021 entre Veolia et SUEZ prévoyait que des investisseurs de long terme déposent une promesse d'achat engageante pour acquérir le nouveau SUEZ. C'est chose faite depuis le 29 juin : le consortium d'investisseurs à majorité française constitué de Meridiam, GIP et CDC/CNP Assurances a remis sa promesse d'achat engageante finale à Veolia et SUEZ pour le rachat du nouveau SUEZ pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards €. Cette valorisation intègre un complément de prix potentiel de 300 millions € à verser à l'issue de l'exercice 2021². Tous les engagements du consortium de maintien de l'intégralité de l'emploi et des acquis sociaux ont été formellement confirmés, ainsi que ceux relatifs à la durée de détention.

Cette offre, approuvée par les Conseils d'administration de SUEZ et de Veolia qui se sont tenus le 29 juin 2021, a permis à Veolia de relever le prix de son offre publique d'achat visant les actions de SUEZ non encore détenues par Veolia à 20,5 € par action, coupon attaché.

Conformément aux termes de l'accord de rapprochement du 14 mai, le Conseil d'administration de SUEZ, après avoir pris connaissance de l'attestation d'équité de l'expert indépendant (Finexsi) qui conclut au caractère équitable des conditions financières de l'offre et à la cohérence du prix de cession du nouveau SUEZ avec le prix de l'offre, recommande à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre publique de Veolia.

Veolia et SUEZ ont, en conséquence, déposé respectivement le projet de note d'information révisée et le projet de note en réponse auprès de l'AMF³. Conformément aux dispositions légales en vigueur, la conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ reste soumise à la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ.

Pour mémoire, et comme indiqué dès le 11 avril, le nouveau SUEZ ainsi constitué aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards € comprenant les activités Eau et Recyclage et Valorisation France de SUEZ, des actifs internationaux en Italie, Europe Centrale, Afrique dont le Maroc, Asie centrale, Inde, Chine et Australie, ainsi que des activités mondiales numériques et environnementales, permettant de conserver des perspectives de croissance et des capacités d'innovation en France et à l'international.

¹ Le prix par action SUEZ sera de 19,85 € (coupon attaché) après mise en paiement le 8 juillet 2021 du dividende de 0,65 € par action devant être décidé par l'assemblée générale du 30 juin 2021

² Le complément de prix dépend de l'EBITDA 2021

³ Le projet de note d'information de Veolia et le projet de note en réponse de SUEZ sont respectivement disponibles sur les sites internet de Veolia et de SUEZ, et sont tous deux disponibles sur le site internet de l'AMF. L'Offre et le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis au contrôle de l'AMF. L'Offre Publique demeure sous condition de l'approbation de la Commission Européenne. Un communiqué normé relatif à l'offre publique de Veolia est publié séparément par Veolia.

Veolia conservera pour sa part près de 10 milliards € de chiffre d'affaires de SUEZ, incluant l'intégralité des actifs désignés depuis l'automne dernier comme « stratégiques » pour son projet de création du champion mondial de la transformation écologique, et notamment les activités au Royaume-Uni, en Espagne, aux Etats-Unis, en Amérique Latine, en Australie et les activités Water Technologies Services de SUEZ.

Ce nouveau champion européen de socle français pourra s'appuyer sur un chiffre d'affaires combiné de près de 37 milliards € au potentiel de croissance renforcé, grâce à sa présence dans la plupart des régions du monde et à une offre de services sans équivalent pour répondre aux enjeux environnementaux dans les métiers de l'Eau, du Déchet et de l'Energie, au service aussi bien des clients publics que privés.

Veolia confirme ses objectifs financiers et de synergies liés au rapprochement, au cours des quatre prochaines années.

Antoine Frérot, Président – Directeur général de Veolia, a déclaré : « *Tous les engagements pris le 14 mai ont été respectés : je remercie le Conseil d'administration de SUEZ pour l'avis favorable au rapprochement entre nos deux groupes qu'il a formellement émis à la suite de l'offre publique d'achat de Veolia sur SUEZ à 20,50 € par action (coupon attaché). La finalisation concrète et opérationnelle du rapprochement n'est plus qu'une question de quelques mois : toutes les équipes de Veolia ont hâte d'accueillir leurs collègues de SUEZ !* ».

Philippe Varin, Président du Conseil d'administration de SUEZ, a déclaré : « *L'offre publique de Veolia recommandée par le Conseil d'administration et la proposition d'achat sur le nouveau SUEZ permettront aux deux sociétés de conduire leurs projets respectifs. Au nom du Conseil, je suis satisfait que les intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes soient assurés.* »

Bertrand Camus, Directeur général de SUEZ, a déclaré : « *L'accord confirmé aujourd'hui est créateur de valeur pour les actionnaires de SUEZ, garantit l'emploi et permet l'émergence d'un nouvel acteur des services essentiels grâce à la création du nouveau SUEZ, à fort ancrage français. La solidité de cette nouvelle entreprise est garante d'une concurrence innovante qui permettra de contribuer à la préservation et la restauration de l'environnement, l'enjeu de notre siècle.* »

Prochaines étapes du calendrier

Les étapes du calendrier ont été modifiées en fonction des derniers accords :

- 30 juin 2021 : Assemblée générale de SUEZ
- À l'issue de la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ, conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ
- Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de concurrence, SUEZ et Veolia se sont fixés comme objectif commun la concomitance de clôture de l'offre et la cession du nouveau SUEZ au Consortium, prévue pour la fin de l'année 2021.

A propos de Veolia :

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : *VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros. www.suez.com

Contacts Veolia

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère
Tel. + 33 1 85 57 85 23
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Relations investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tél. : +33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com

Contacts SUEZ

Relations presse Groupe

Isabelle Herrier Naufle
+33 (0)6 83 54 89 62 33
isabelle.herrier.naufle@suez.com
Twitter : @SUEZ

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau / Baptiste Fournier /
Julien Minot
(0)1 58 81 24 05 | 54 85 | 37 09



Communiqué de presse

Paris, le 6 juillet 2021

TotalEnergies et Veolia s'associent pour développer la culture des microalgues à partir de CO2 en vue de produire des biocarburants de nouvelle génération

TotalEnergies et Veolia s'associent pour accélérer le développement de la production de microalgues à partir de CO2. Les deux partenaires combinent leur savoir-faire pour développer un projet de recherche d'une durée de 4 ans sur le site de la bioraffinerie de La Mède, opérée par TotalEnergies, visant à terme la production de biocarburants.

Grâce à la photosynthèse, les microalgues utilisent la lumière du soleil et le CO2 d'origine atmosphérique ou industrielle pour croître. Arrivées à maturité, elles peuvent être transformées en biocarburants de nouvelle génération à faible intensité carbone.

Dans le cadre du projet, une plateforme d'essais est mise en place pour comparer différents systèmes innovants de culture de microalgues et identifier les plus performants.

Veolia apporte ainsi son expertise dans :

- la filière de l'eau pour optimiser la gestion du milieu aquatique des cultures,
- la valorisation de la biomasse algale comme solution efficace de captage du CO2.

TotalEnergies, en synergie avec les métiers du site de La Mède, apporte son savoir-faire dans :

- la biomasse, le raffinage et la production de biocarburants avancés,
- les technologies de captage et de valorisation du CO2.

*« Nous sommes heureux de nous associer à Veolia sur notre site de La Mède pour accélérer l'évaluation des systèmes de culture de microalgues à partir de CO2 dans le but de produire des biocarburants de nouvelle génération. Les biocarburants permettent aux clients de TotalEnergies de réduire leur empreinte carbone et contribuent ainsi à l'ambition de la compagnie d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ensemble avec la société », a déclaré **Marie-Noëlle Semeria, Directrice Recherche et Développement de TotalEnergies.***

« Ce partenariat inédit permet à TotalEnergies et à Veolia d'accélérer le cycle de production d'une énergie alternative prometteuse et nécessaire pour préserver la planète. Avec ce projet, Veolia est en mesure d'apporter son expertise technique d'optimisation et de sécurisation des traitements biologiques dans un projet plus global qui contribuera positivement à la transformation écologique. Ce partenariat est un bel exemple des capacités d'innovation écologiques que Veolia souhaite mettre à disposition de ses clients pour répondre au changement climatique », a déclaré **Philippe Seberac**, Directeur Technique et Scientifique de Veolia.

À propos de Veolia

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

A propos de TotalEnergies Recherche et Innovation

TotalEnergies déploie sa Recherche et Innovation dans les domaines de l'énergie solaire et éolienne, des solutions de stockage et de systèmes énergétiques hybrides, des réseaux d'énergies distribuées, des biocarburants, du biogaz, de l'hydrogène, des produits bas carbone pour la mobilité alternative, et des technologies de captage, stockage et valorisation du carbone. TotalEnergies Recherche et Innovation mobilise 4 300 collaborateurs répartis dans 18 centres de recherche à travers le monde qui travaillent main dans la main avec les chercheurs, les étudiants et les entrepreneurs qui ont à cœur d'accompagner la transition énergétique.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses 105 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, propre, fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

Contacts

Relations presse Veolia

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère

+ 33 1 85 57 85 23

edouard.de-la-loyere@veolia.com

Relations presse TotalEnergies

+33 1 47 44 46 99

@TotalEnergiesPR

Relations investisseurs Veolia

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

+ 33 1 85 57 84 76 / 84 80

investor-relations@veolia.com

Relations Investisseurs TotalEnergies

+44 (0)207 719 7962

Communiqué de presse

12 Juillet 2021

Veolia remporte une nouvelle concession à Miyagi et accélère le développement de ses activités dans le domaine de l'eau au Japon

A l'origine de la constitution d'un Consortium, incluant METAWATER Co., Ltd. et 8 autres partenaires locaux, Veolia a signé un accord-cadre pour un contrat de concession, portant sur la gestion, l'exploitation et la modernisation des installations d'eau potable de la préfecture de Miyagi au Japon. En ajoutant un projet phare à son portefeuille existant, Veolia renforce sa présence au Japon dans le secteur de l'eau et poursuit son expansion mondiale.

Rendue possible par une évolution législative fin 2018, le gain de cette concession inédite au Japon comprend la production d'eau potable, d'eau à des fins industrielles et le traitement des eaux usées. D'une durée de 20 ans, ce contrat intègre des opérations de maintenance et de modernisation de 8 usines de traitement à Miyagi dans le but d'atteindre une capacité totale de traitement de plus de 900 000 m³ par jour. Veolia sera ainsi en mesure de fournir de l'eau potable à plus de 1,92 millions d'habitants.

Pour remporter cet appel d'offres, Veolia a su s'appuyer sur son savoir-faire et sa capacité d'innovation digitale et écologique. Le Groupe développera ainsi une plateforme numérique qui intégrera un large éventail de solutions et d'outils pour gérer et stocker l'ensemble des données liées à la gestion de projet, à l'exploitation et aux travaux de modernisation. Cette plateforme sera un outil performant au service de la préfecture de Miyagi, dont le double défi est de répondre à la baisse de sa population et de moderniser ses infrastructures d'approvisionnement en eau potable. Veolia sera ainsi en capacité de fournir des services performants et durables, tout en garantissant la bonne information des différentes parties prenantes.

Après avoir remporté avec succès l'appel d'offres d'Hamamatsu en 2017 - première concession pour la gestion des eaux usées dans la péninsule - ce nouveau gain marque une nouvelle étape dans le développement de Veolia au Japon. Ces deux nouveaux projets constituent des exemples emblématiques de ce que Veolia est en mesure d'apporter aux collectivités tant en matière de savoir-faire, que de transformation écologique. Ainsi, Veolia s'engage à accompagner la modernisation de la

gestion des eaux municipales au Japon et à proposer une gamme de services toujours plus étendue à ses clients.

Antoine Frérot, PDG de Veolia, déclare : « *Nous sommes extrêmement fiers d'avoir été sélectionnés, avec Metawater et nos autres partenaires locaux, pour la gestion des services d'eau de la Préfecture de Miyagi au Japon. Veolia est le seul opérateur privé étranger à avoir obtenu plusieurs contrats de gestion de services publics liés à l'eau au Japon, qui ne s'est ouvert que récemment aux partenariats public-privé. Au fil des ans, Veolia est devenu un partenaire de choix pour les services publics japonais et une référence sur le marché de la gestion externalisée au Japon. Nous sommes impatients de travailler avec Metawater et nos partenaires locaux pour fournir des solutions environnementales de premier ordre aux communautés locales.* »

Veolia emploie 9000 personnes à travers le Japon, où l'entreprise gère le traitement de l'eau et de l'assainissement, la collecte des redevances de l'eau et les services à la clientèle, les services industriels, la production d'énergie à partir de la biomasse et le recyclage du plastique. En 2020, Veolia gère 72 usines de traitement d'eau potable et 64 usines de traitement des eaux usées au Japon.

Veolia

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contact

Veolia

Relations Presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de la Loyère

+ 33 1 85 57 85 23

edouard.de-la-loyere@veolia.com

Communiqué de presse

Paris, le 20 juillet 2021

L'Autorité des marchés financiers déclare conforme le projet d'offre publique d'achat de Veolia sur Suez

Le projet de construction du champion mondial de la transformation écologique entre dans une phase décisive.

Le mardi 20 juillet 2021, l'AMF a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat visant les actions de Suez déposé le 30 juin dernier par Veolia emportant visa du projet de note d'information.

La note d'information de Veolia et la note en réponse de Suez sont désormais disponibles sur les sites internet respectifs de Veolia et de Suez. L'offre sera formellement ouverte dans les prochains jours, après publication par l'AMF de son avis d'ouverture.

Suite à cette annonce, Antoine Frérot a déclaré : *“Alors que l'offre publique d'achat de Veolia sur Suez sera très prochainement ouverte aux actionnaires de Suez, le projet de construction du champion mondial de la transformation écologique se rapproche de sa conclusion. Le prix proposé par Veolia désormais de 19,85 € par action (coupon attaché) (après détachement du coupon de 0,65 € le 6 juillet 2021, correspondant ainsi à un total de 20,50 € par action comme annoncé le 12 avril 2021), valorise remarquablement bien Suez. Le projet industriel défendu par notre Groupe représente une opportunité unique pour la France et pour l'Europe de faire la course en tête dans le secteur le plus porteur du moment : celui de la transformation écologique. J'invite donc tous les actionnaires de Suez à apporter leur pierre à l'édifice en apportant leurs titres à notre offre.”*

Dernière étape majeure à franchir avant l'acquisition de Suez par Veolia, les procédures d'autorisation des autorités de concurrence concernées suivent leurs cours conformément au calendrier annoncé.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère

Tel.+ 33 1 85 57 85 23

edouard.de-la-loyere@veolia.com

Relations analystes et investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

Tél. 01 85 57 84 76 / 84 80

investor-relations@veolia.com